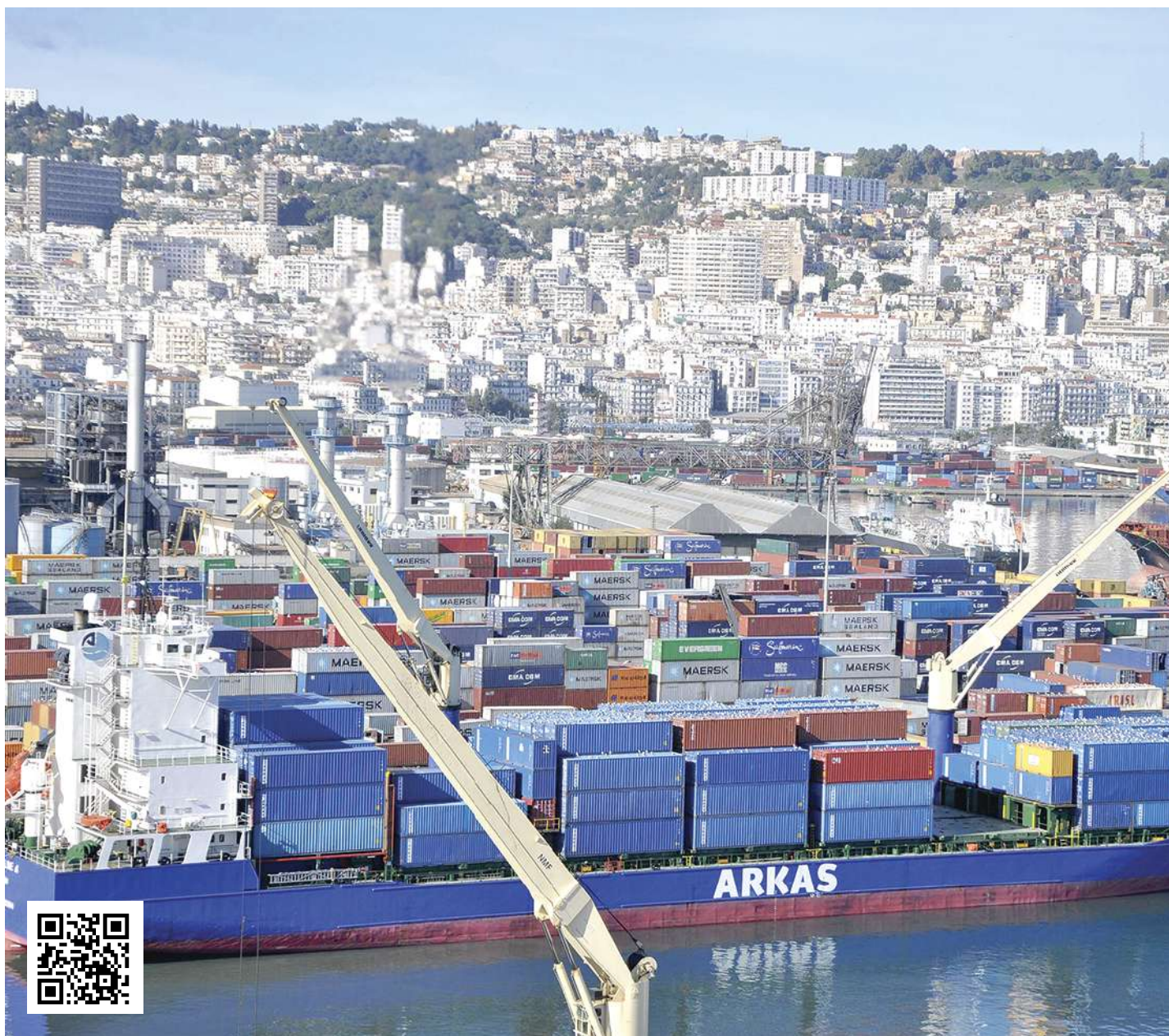


IMPORTATION

Libération exceptionnelle des marchandises bloquées

Les pouvoirs publics viennent de décider de libérer, à titre exceptionnel, toutes les marchandises bloquées au niveau des ports, des aéroports et des zones sous contrôle douanier, y compris celles expédiées vers le territoire douanier avant le 3 août 2025 (date d'expédition). P 3



LA COSOB DÉLIVRE LE PREMIER AGREMENT POUR UN FONDS DE CAPITAL RISQUE

Mise en place d'un mécanisme de financement alternatif

Une avancée majeure vient d'être enregistrée dans le paysage financier algérien. La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a annoncé, en ce début du mois d'août 2025, avoir accordé pour la première fois un agrément à un Fonds de placement collectif à capital risque (FPCCR). Une décision qui marque le début opérationnel de mécanismes de financement alternatifs, ciblant principalement les startups et PME innovantes.

P 2

ENTREPRENEURIAT

L'Agence NESDA accélère sa transformation

L'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) amorce une nouvelle phase de son développement, avec une vision modernisée axée sur l'accompagnement intensif des porteurs de projets et la diversification de l'économie nationale. Son Directeur général, Bilal Achacha, a présenté, lors de son passage sur un plateau de la télévision nationale, les grandes lignes de cette transformation engagée depuis la réforme de l'Agence en 2022.

P 3

PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊT

De nouvelles mesures en vigueur durant la saison 2025

La Direction générale des forêts (DGF) a pris une série de mesures proactives dans le cadre de la prévention des feux de forêt durant la saison 2025, au regard des conditions climatiques difficiles marquées par une forte hausse des températures, a indiqué le directeur de la protection de la faune et de la flore à la Direction générale des forêts, Saïd Si Ali.

P 2

UNIVERSITÉ D'ORAN 2
**Près de 5.000 places
pédagogiques pour les
nouveaux bacheliers** P 2

INTÉGRATION NUMÉRIQUE
DANS LES CITÉS UNIVERSITAIRES
**Signature d'une convention
entre l'ONOU et Djezzy** P 4

SOUK AHRAS
**Lancement
du système d'information
Jibayatic** P 6

UNIVERSITÉ D'ORAN 2

Près de 5.000 places
pédagogiques pour
les nouveaux
bacheliers

Par R.E.

L'Université d'Oran 2 Mohamed-Benhamed prévoit d'accueillir près de 5.000 nouveaux bacheliers dans les différentes filières et spécialités proposées pour l'année universitaire 2025-2026, selon la direction de la communication et des relations extérieures de l'Université. La nouveauté de cette année concerne l'ouverture d'une nouvelle spécialité en licence, à savoir la langue italienne, fruit d'une collaboration avec l'Université de Pérouse (Italie) et le département de langue italienne de l'Université de Blida 2. Par ailleurs, l'Université d'Oran 2 assurera des formations pour les enseignants des trois cycles scolaires dans le cadre de l'Ecole normale supérieure, via la Faculté des langues étrangères. Il s'agira de formations pour les enseignants du primaire en langue française (plus de 70 places pédagogiques), et en langue anglaise (plus de 100 places pédagogiques), selon la même source. Des formations seront également dispensées pour les enseignants du moyen en anglais (70 places pédagogiques) et les enseignants du secondaire, avec plus de 150 places pédagogiques, dont 70 en langue allemande et 90 en langue espagnole. Concernant le double diplôme en Sciences Politiques + Langue Anglaise, lancé l'année dernière en coopération entre la Faculté des langues étrangères et la Faculté de droit et sciences politiques, de nouveaux étudiants seront admis cette année, tandis que la première promotion poursuivra sa formation en deuxième année, selon la même source.

LA COSOB DÉLIVRE LE PREMIER AGRÉMENT POUR UN FONDS DE CAPITAL RISQUE

Mise en place d'un mécanisme
de financement alternatif

Une avancée majeure vient d'être enregistrée dans le paysage financier algérien. La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a annoncé, en ce début du mois d'août 2025, avoir accordé pour la première fois un agrément à un Fonds de placement collectif à capital risque (FPCCR). Une décision qui marque le début opérationnel de mécanismes de financement alternatifs, ciblant principalement les startups et PME innovantes.

Par Sirine R.

Selon M. Mohamed el Mahdi Boubetra, cadre à la COSOB, ce type de fonds permettra d'orienter l'épargne nationale vers des secteurs à fort potentiel, dans un cadre structuré et transparent. « Ce fonds ne repose pas sur la garantie bancaire mais sur une stratégie d'investissement rigoureuse, pilotée par une société de gestion agréée », a-t-il expliqué dans une déclaration à la télévision nationale. Le fonds agréé, déposé par la société privée Market SPA, fonctionnera comme un outil de levée de capitaux mutualisés, investis dans des projets à fort rendement potentiel. Les investisseurs, qualifiés ou professionnels, pourront ainsi diversifier leur portefeuille, tout en accompagnant l'essor de l'économie numérique et de la connaissance. Le responsable de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse a rappelé que la création du premier FPCCR, récemment agréé, constitue « une alternative concrète au financement bancaire classique ». Ce fonds, géré par une société spécialisée, a pour vocation d'investir dans les startups, PME et entreprises innovantes, avec des effets attendus en matière de croissance

accélérée et de création d'emplois. Contrairement aux crédits traditionnels conditionnés par des garanties, le FPCCR permet un partage du risque entre investisseurs et entreprises financées. Un mécanisme de type « win-win », qui favorise la prise d'initiative et libère le potentiel des jeunes porteurs de projets. La COSOB a accompagné cette évolution par un cadre réglementaire adapté (lois, règlements, agréments), mais aussi par un dispositif de formation destiné aux opérateurs du marché. Un cycle d'une semaine a été organisé en collaboration avec la Fédération des autorités de marchés arabes, réunissant des experts algériens et étrangers, pour former les futurs gestionnaires de ces nouveaux fonds. « Les sociétés de gestion doivent posséder une véritable expertise technique et réglementaire. Nous avons veillé à ce qu'elles soient prêtes avant même le lancement effectif des fonds », a expliqué M. Boubetra. Depuis 2023, plusieurs réformes ont été menées : cadre du capital-investissement, financement participatif, organisation générale de la Bourse, réglementation sur les fonds à capital risque. D'autres textes sont en cours de finalisation. « L'objectif est de construire un écosystème cohérent, aligné sur les besoins du marché et les

standards internationaux », a-t-il souligné. La COSOB mise également sur l'éducation financière comme levier de développement du marché. Des campagnes de sensibilisation ont été menées dans les universités, lycées, écoles préparatoires et autres établissements, afin de diffuser une culture de l'investissement dès le plus jeune âge. « La profondeur d'un marché dépend aussi du niveau de conscience financière des citoyens. Plus cette culture progresse, plus les mécanismes financiers gagnent en efficacité et en portée », a rappelé le responsable. Le dynamisme récent de la Bourse d'Alger vient conforter cette stratégie. Des sociétés de renom, à rayonnement international, ont récemment introduit leurs titres. L'opération obligataire de Tosyali Algérie, qui a levé 15 milliards de dinars en deux semaines auprès d'investisseurs professionnels, est présentée comme un exemple de réussite de ce nouveau modèle de financement. « C'est un indicateur fort de confiance et de maturité du marché », estime le même responsable. L'augmentation du nombre de sociétés cotées permet de diversifier les portefeuilles, dynamiser la liquidité et réduire les risques, contribuant ainsi à structurer un véritable marché des capitaux en Algérie.

PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊT

De nouvelles mesures en vigueur durant la saison 2025

La Direction générale des forêts (DGF) a pris une série de mesures proactives dans le cadre de la prévention des feux de forêt durant la saison 2025, au regard des conditions climatiques difficiles marquées par une forte hausse des températures, a indiqué le directeur de la protection de la faune et de la flore à la Direction générale des forêts, Saïd Si Ali. Dans une déclaration à l'APS, M. Si Ali a précisé que l'Algérie, à l'instar des autres pays du bassin méditerranéen, fait face annuellement à des incendies qui ravagent la couverture végétale, d'où l'adoption, par les hautes autorités, d'une stratégie nationale axée sur la proactivité et la coordination entre les différents secteurs avec pour objectif de préserver le patrimoine forestier du pays comme en 2024, où les feux de forêt avaient diminué de 91%. Le responsable

a cité, dans ce sens, l'installation d'une commission nationale de protection des forêts regroupant des représentants de 13 ministères, en sus de 40 commissions de wilaya, de 471 commissions au niveau des daïras et des wilayas déléguées et de 1.263 commissions communales chargées de la préparation et de la mise en œuvre de la campagne de lutte contre les incendies. Evoquant les mesures prises sur le terrain, il a précisé que les sentiers forestiers ont été nettoyés et dégagés de toute végétation inflammable, des tranchées coupe-feu ont été créés et celles existantes ont été nettoyées, des tours de guet ont été installées pour détecter rapidement d'éventuels départs de feux et des points d'eau ont été aménagés pour faciliter les interventions des services concernés en cas d'incendie. Il a également fait état de la mobilisation de

544 véhicules de première intervention, de 42 camions d'approvisionnement en eau, de 497 tours de guet et de 40 colonnes mobiles, chacune équipée de huit camions anti-incendie, en plus de la création de 120 postes avancés de lutte contre les incendies au niveau des sites les plus exposés. Il a ajouté que pour renforcer la surveillance, 35 drones ont été intégrés aux missions de veille et de détection précoce des feux, en attendant l'acquisition de 80 autres au profit des différentes conservations des forêts. La DGF a aussi insisté sur l'importance de la sensibilisation communautaire comme première ligne de défense, et ce, à travers l'organisation de campagnes de sensibilisation, en collaboration avec la Protection civile et la Gendarmerie nationale, et de rencontres sur le terrain pour alerter sur les risques liés à l'allu-

mage de feux à proximité des forêts. Dans le cadre de la coopération intersectorielle, l'entreprise Sonelgaz prend en charge le nettoyage des espaces sous les lignes à haute tension, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) procède au débroussaillage des abords des voies ferrées et le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base assure, quant à lui, le nettoyage des abords des routes. Mis à contribution eux aussi, les agriculteurs sont tenus d'aménager des tranchées d'au moins cinq mètres de largeur à proximité des zones boisées pour contenir d'éventuels départs de feux. Le responsable a, par ailleurs, rappelé que la loi 23-21 relative aux forêts prévoyait des peines plus sévères allant jusqu'à la perpétuité et des amendes plus élevées pour les infractions liées aux incendies.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPORTATION

Libération exceptionnelle des marchandises bloquées

Les pouvoirs publics viennent de décider de libérer, à titre exceptionnel, toutes les marchandises bloquées au niveau des ports, des aéroports et des zones sous contrôle douanier, y compris celles expédiées vers le territoire douanier avant le 3 août 2025 (date d'expédition).

Par Réda Hadi

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, ce dimanche 3 août, une importante décision concernant les marchandises et produits bloqués au niveau des ports notamment. Cette décision consiste à « libérer de manière exceptionnelle toutes les marchandises et produits bloqués au niveau des ports, des aéroports et des zones sous contrôle douanier, ainsi que les marchandises et produits qui ont été envoyés vers le territoire douanier avant la date du 3 août 2025 », a indiqué en effet le ministère dans un communiqué. Cette mesure a été prise, souligne la même source, lors d'une réunion tenue « conformément aux directives des autorités supérieures du pays ». Cette réunion a été présidée par « M. le Ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations et M. le Ministre des Finances, en présence du Directeur général des Douanes, du Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, ainsi que du Président du Conseil de renouveau économique algérien, et des représentants de la Banque d'Algérie, ainsi que des représentants de l'Association des banques et établissements financiers ». Cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre

de la mise en œuvre des orientations des hautes autorités du pays, s'est déroulée en présence du Directeur général des Douanes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouch, du Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, du Président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, des représentants de la Banque d'Algérie, et de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF). L'objectif de cette réunion était d'examiner la situation des marchandises bloquées dans les ports, un problème qui affectait les chaînes d'approvisionnement et entravait les activités commerciales et économiques du pays. Rappelons que le blocage des marchandises est survenu après l'introduction, le 9 juillet dernier, d'une nouvelle procédure d'importation. Celle-ci exigeait des entreprises la présentation d'un Programme prévisionnel d'importation (PPI) validé par le ministère du Commerce. De son côté, l'ABEF a adressé, ce lundi, aux banques une note pour les instruire de cette mesure, en leur demandant de bien vouloir instruire leurs services concernés, afin de procéder, à titre exceptionnel, à la domiciliation de toutes les opérations d'importation de biens et marchandises se trouvant au niveau des

ports, aéroports et zones sous contrôle douanier, ainsi que ceux expédiés sur le territoire douanier avant le 3 août 2025 (date d'expédition). Il s'agit donc d'une dérogation exceptionnelle au régime habituel, qui impose la domiciliation préalable de toute opération d'importation avant expédition. L'objectif est de « désengorger les infrastructures portuaires, éviter les surcoûts de stationnement, et faciliter la mise à disposition rapide des marchandises, dans un contexte marqué par des tensions logistiques ». Pour rappel, le ministère du Commerce extérieur a annoncé, le 1er août dernier, dans un communiqué, la prorogation, jusqu'au 15 août courant, du délai de dépôt des documents relatifs aux opérations d'importation dans le cadre du fonctionnement et/ou d'équipement, réalisées durant l'exercice 2024 et le 1er semestre de l'exercice 2025. Cette prorogation, décidée en réponse aux nombreuses demandes reçues de la part d'un grand nombre d'opérateurs économiques, concerne, selon le communiqué, les entreprises, physiques ou morales, ayant déjà effectué des opérations d'importation dans le cadre du « fonctionnement » et/ou d'« équipement ».

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE REÇOIT L'AMBASSADEUR DU JAPON EN ALGÉRIE Les perspectives de développement de la coopération bilatérale examinées

Par R.E.

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a reçu, dimanche, l'ambassadeur du Japon auprès de l'Algérie, M. Suzuki Kotaro, avec lequel il a examiné les perspectives de développement des relations de coopération entre les deux pays dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture, indique un communiqué du ministère. Les deux parties ont examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans divers domaines relevant du secteur, comme l'agriculture, le développement rural, la pêche et l'aquaculture, précise la même source, ajoutant que la rencontre avait permis aux deux parties de mettre en avant la solidité et la profondeur des relations historiques privilégiées unissant les deux pays. A cette occasion, l'ambassadeur du Japon a fait part de la volonté de son pays de développer de nouveaux mécanismes d'échange et de coopération avec l'Algérie, notamment dans les domaines du développement humain et économique, en particulier en matière de formation des compétences, d'appui aux start-up et de transfert de connaissances, selon le communiqué. Il a également cité le domaine du développement technologique, notamment en matière de techniques agricoles, d'irrigation intelligente, de gestion moderne des fermes et de formation professionnelle, en vue d'insuffler une nouvelle dynamique à la coopération entre l'Algérie et le Japon.

ENTREPRENEURIAT

L'Agence NESDA accélère sa transformation

Par Selma R.

L'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) amorce une nouvelle phase de son développement, avec une vision modernisée axée sur l'accompagnement intensif des porteurs de projets et la diversification de l'économie nationale. Son Directeur général, Bilal Achacha, a présenté, lors de son passage sur un plateau de la télévision nationale, les grandes lignes de cette transformation engagée depuis la réforme de l'Agence en 2022. Sous la tutelle du ministère de l'Économie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, la NESDA se positionne comme un acteur structurant du tissu productif, à travers la création et le soutien des micro-entreprises. « Nous accompagnons les jeunes porteurs d'idées innovantes, depuis la formation initiale jusqu'au financement et au suivi post-crétion », a souligné le DG de l'agence. Il a expliqué que cette approche intégrée permet non seulement la pérennité des entreprises créées, mais aussi leur montée en puissance vers le statut

de PME, participant ainsi à la transformation économique du pays.

Des mécanismes de financement attractifs et inclusifs

Dans un contexte de transition économique, la NESDA s'emploie à faire émerger des projets à forte valeur ajoutée dans les secteurs stratégiques identifiés par les pouvoirs publics, notamment l'agriculture, l'industrie, la pêche et la production pharmaceutique. Un programme phare, baptisé « Impact 70 », a été lancé à l'occasion du 1er novembre 2024 pour renforcer l'impact territorial de l'agence dans des wilayas ciblées comme Biskra, El Oued et Adrar. « Nous adaptons nos dispositifs aux réalités locales et aux besoins du marché, en partenariat avec les universités, les collectivités locales et les institutions financières », a précisé M. Achacha, en ajoutant que le programme « Impact 70 » vise à stimuler l'entrepreneuriat local, à créer des emplois, et à contribuer au développement économique durable de l'Algérie, en mettant l'accent sur les micro-entreprises et en

impliquant activement les acteurs locaux. Lors de son intervention, le premier responsable de la NESDA a fait savoir que des mécanismes de financement attractifs et inclusifs ont été mis en place par l'Agence, et ce, dans le but d'assurer un accompagnement adéquat pour les jeunes entrepreneurs. En effet, un dispositif tripartite : 5 % d'apport personnel, 25 % pris en charge par la NESDA, 70 % financé par les banques publiques, avec un remboursement sur 12 ans à taux zéro. Une formule bilatérale, sans recours aux banques, avec un partage équitable du financement (50/50) entre la NESDA et le porteur de projet, également sans intérêt. Et enfin, une troisième formule avec une exonération fiscale de 6 ans, couvrant la TVA, l'IBS et l'ensemble des charges fiscales, afin de maximiser les chances de réussite des entreprises.

Formation de 21 624 porteurs de projets

La nouveauté dans ces mécanismes, c'est que l'ensemble du processus est aujourd'hui entièrement numérisé grâce à la plateforme « MyProject »,

qui permet aux bénéficiaires de déposer, suivre et finaliser leur dossier à distance. Par ailleurs, l'intervenant a indiqué que depuis la relance de ses activités, la NESDA a formé plus de 21 624 porteurs de projets, et financé 1 621 micro-entreprises, sélectionnées pour leur viabilité et leur alignement avec les priorités économiques du pays. L'agence a également renforcé ses dispositifs de formation avec la création de 117 centres universitaires et 190 centres de formation professionnelle dédiés à l'entrepreneuriat. Au-delà du soutien individuel, la NESDA s'impose comme un levier de transformation structurelle. En favorisant la création de produits alternatifs et en réduisant les importations, elle contribue directement à l'amélioration de la balance commerciale et à la diversification des sources de revenus. « L'économie de la connaissance ne peut se construire sans la jeunesse. Nous les accompagnons, les formons, et leur ouvrons les portes du financement et de la réussite », a conclu le DG de l'agence, en lançant un appel aux jeunes de 18 à 58 ans à rejoindre la dynamique nationale.

EDUCATION

La date de la rentrée scolaire 2025-2026 fixée

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, dimanche, la date de la rentrée scolaire, le calendrier des examens trimestriels ainsi que celui des vacances scolaires pour l'année scolaire 2025-2026. Dans son communiqué, le ministère a précisé que la rentrée scolaire pour l'ensemble des régions est fixée au mardi 26 août 2025 pour le personnel administratif, au dimanche 7 septembre pour les enseignants, tandis que les élèves rejoindront les établissements scolaires le mercredi 10 septembre 2025. Concernant le calendrier des examens trimestriels, les examens du premier trimestre se dérouleront du dimanche 7 décembre au jeudi 11 décembre 2025, ceux du deuxième trimestre du dimanche 8 mars au jeudi 12 mars 2026, tandis que les examens du troisième trimestre sont prévus à partir du dimanche 10 mai 2026. Pour ce qui est du calendrier des vacances scolaires pour l'ensemble des régions, il a été fixé comme suit : Vacances d'automne : du mardi 28 octobre au soir au dimanche 2 novembre 2025 au matin. Vacances d'hiver : du jeudi 18 décembre 2025 au soir au dimanche 4 janvier 2026 au matin. Vacances de printemps : du jeudi 19 mars 2026 au soir au dimanche 5 avril 2026 au matin. Vacances d'été : pour les enseignants (toutes régions confondues) à partir du jeudi 9 juillet 2026 au soir. Pour le personnel administratif : Régions 1 et 2 à partir du jeudi 23 juillet 2026 au soir. Région 3 : à partir du jeudi 16 juillet 2026 au soir.

LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT REÇOIT DEUX RESPONSABLES ONUSIENNES

Renforcer la coordination avec les agences des Nations Unies

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, a reçu, dimanche à Alger, la Coordinatrice résidente des Nations Unies en Algérie, l'ambassadrice Savina Ammassari, et la Représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Algérie, Natasha Van Rijn, avec lesquelles elle a examiné les moyens de renforcer la coordination avec les agences onusiennes, indique un communiqué du ministère. La rencontre a porté sur les moyens de consolider le partenariat et de renforcer les mécanismes de coordination entre son département et les différentes agences des Nations Unies, notamment dans les domaines de l'environnement, de l'économie verte et du développement durable, en vue de soutenir les efforts nationaux dans ce secteur. La rencontre a également été l'occasion de passer en revue la vision stratégique du ministère et les perspectives de développement du secteur de l'environnement et de la qualité de vie et de mettre en avant les réalisations accomplies sur le terrain, notamment dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et les agences onusiennes, conclut le communiqué.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Valeur transigée	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	391,00	NC	0,00	-6,84	-7,17	6,90	8,95	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 429,00	1428,00	-0,07	-0,65	0,76	9,18	5,45	547	781 116,00
BIOPHARM	BIO	2 500,00	NC	0,00	0,98	5,51	7,50	7,20	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 283,00	2283,00	0,00	-0,42	0,57	10,89	5,48	3947	9 011 001,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,31	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-1,32	2,03	-	0	0,00

RENTREE UNIVERSITAIRE 2025/2026

Le ministre se réunit avec des cadres du ministère et de l’ONOU

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari s'est réuni avec des cadres du ministère et de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU) pour mettre en place les mesures relatives aux œuvres universitaires dans la ville universitaire "Alger", en prévision de la prochaine rentrée prévue le 13 septembre prochain, a indiqué lundi un communiqué du ministère. Tenue dimanche soir au siège du ministère, cette réunion "sera suivie d'opérations similaires concernant le reste des villes universitaires au niveau national", précise-t-on de même source. En prévision de la rentrée universitaire 2025-

2026, le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a notifié, indique le ministère dans un communiqué, les présidents des conférences régionales des universités, de prendre attache avec les recteurs des établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique ainsi qu'avec le directeur général de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), pour les informer qu'il a été décidé que les enseignants-chercheurs rejoignent leurs postes de travail le samedi 6 septembre 2025, tandis que le début des cours est fixé au samedi 13 septembre 2025 pour les différents cycles de formation au niveau de tous les éta-

blissements d'enseignement supérieur. Dans ce cadre, le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a demandé aux présidents des conférences régionales des universités, de prendre attache avec les recteurs des établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique et le directeur général de l'ONOU, pour «entamer toutes les mesures et dispositions relatives à la rentrée universitaire, notamment celles ayant trait aux volets pédagogique et logistique, et ce en vue de garantir le bon déroulement de la rentrée universitaire, conformément aux délais fixés».

INTÉGRATION NUMÉRIQUE DANS LES CITÉS UNIVERSITAIRES
Signature d’une convention entre l’ONOU et l’opérateur de téléphonie mobile ”Djezzy”

Une convention-cadre a été signée, dimanche à Alger, entre l'opérateur de téléphonie mobile "Djezzy" et l'Office national des œuvres universitaires (ONOU) en vue de l'intégration numérique dans les cités universitaires et toutes les structures relevant de l'Office. Aux termes de cette convention signée par le Directeur général de Djezzy, Boumediene Senouci, et le Directeur général de l'ONOU, Adel Mezough, l'opérateur "Djezzy" s'engage à garantir

une couverture réseau de haute qualité au niveau de toutes les structures relevant de l'ONOU, notamment les résidences étudiantes. A cette occasion, M. Senouci a souligné que cette initiative s'inscrivait dans le cadre de l'engagement de "Djezzy" à contribuer à "l'intégration numérique, au développement des compétences et des ressources humaines nationales", à travers l'extension du réseau, y compris la 5G, au sein des cités universi-

taires, ce qui permettra, selon lui, "de fournir les outils numériques essentiels à l'enseignement et d'accompagner le processus de modernisation des œuvres universitaires". De son côté, M. Mezough a salué cette initiative, en vertu de laquelle l'opérateur de téléphonie mobile "Djezzy" s'emploiera à assurer la couverture des réseaux de communication dans les résidences universitaires et les structures relevant de l'Office.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTÈRE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA RÉGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 30 جويلية 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 30 Juillet 2025

Prix du détail ¹		أسعار التجزئة ²			المنتجات
DA / Kg		متوسط	أعلى	أدنى	
Produits		Moyenne	Maximum	Minimum	
Légumes frais	Pomme de terre	61	69	52	البطاطا
	Tomate	85	102	68	الطماطم
	Oignon sec	43	50	36	البصل الجاف
	Ail sec	461	534	387	الثوم الجاف
	Carotte	97	109	85	الجزر
	Navet	150	163	137	لفت
	Poivron	105	119	90	الفلفل الأخضر
	Piment	123	139	107	الفلفل الحار
	Courgette	109	123	94	الكوسة
	Haricot vert	237	264	211	الفاصولياء الخضراء
	Laitue	111	126	96	الخس
Fruits frais	Pomme locale	382	462	302	التفاح المحلي
	Datte	586	711	461	التمر
	Banane	432	446	415	الموز
	Melon	98	114	83	البطيخ الأصفر
	Pastèque	72	85	60	البطيخ الأحمر
	Raisin	253	307	198	العنب
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1775	1904	1647	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	353	366	339	الدجاج
	Ceufs (Unité)	17	18	16	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	94	100	89	حليب البقر (لتر)

SITUATION DU MARCHÉ BANCAIRE ALGÉRIEN À FIN 2024

Les principaux constats et les défis à relever

Dans cette monographie du secteur bancaire algérien à la fin 2024, Rachid Sekak, économiste et ancien cadre dirigeant de banque, analyste et formateur en technique bancaire, dresse les principaux constats et soulève quelques-uns des questionnements découlant des évolutions observées. Cette monographie est organisée en deux parties : Une première partie traite des principales données et une seconde partie soulève quelques-uns des questionnements découlant des évolutions observées.

2^e partie

Par Rachid Sekak (*)

Ce montant était de 4799 milliards de dinars à la fin de 2021 (36 milliards de us\$) soit 28.63 % des bilans. Cette exposition aux titres publics n'était que de 1301 milliards de dinars à fin 2020 et ne représentait que 9.49 % des bilans. Cette évolution, certainement la plus remarquable de notre secteur bancaire sur ces dernières années, est exponentielle.

Les proportions de bons du trésor dans les bilans restent très substantielles à la fin de 2024 et les évolutions sur les dernières années sont les suivantes :

- BNA : 3196 milliards de DZD soit 55.03 % après 3002 milliards en 2023 (49.16 % du bilan), 2590.3 milliards et 45.91 % en 2022 et 1924 milliards soit 42.95 % du bilan en 2021. La spirale pour cette banque est impressionnante.
- BEA : 1463 milliards (27.54 % du total bilan), 1432 milliards en 2023 soit 31.38 % du bilan, 1215 milliards soit 25.78 % du bilan en 2022 et 1133 milliards et 27.18 % en 2021.
- CPA : 830 milliards (25.63 % du bilan), 770.6 milliards en 2023 (23.13 % du bilan), 753.5 milliards et 22.38 % du bilan en 2022, 642.7 milliards et 20.63 % du bilan en 2021.
- CNEP : 881.2 milliards (41.80 % du bilan), 829.3 milliards en 2023 (39.22 % du bilan), 750 milliards soit 37.98 % du bilan en 2022 et 558 milliards (31 % du bilan) en 2021.
- BDL : 534 milliards (29.09 % du bilan), 413.5 milliards en 2023 (25.79 % du bilan) contre 330 milliards et 21.80 % en 2022 et 254.7 milliards soit 18.90 % du bilan en 2021.
- BADR : 486.3 milliards (21.17 % du bilan), 340.3 milliards en 2023 soit 15.90 % du bilan, 304 milliards et 14.10 % du bilan en 2022 et 286 milliards

soit 15.48 % du bilan en 2021.

Par ailleurs, on observe une autre évolution très significative sur les 2 dernières années : les banques privées interviennent de plus en plus dans le trading des titres publics. Cette activité représente à présent une source importante de revenus et caractérise une évolution très significative des business model qui sont déployés.

Dans ce cadre, les objectifs des banques étrangères sont multiples : arbitrages, gestion de l'excédent de liquidité ou interventions pour le compte de la clientèle.

Les instruments les plus utilisés : les bons du trésor à 13 et 26 semaines, les bons du trésor à 1, 2, 3 et 5 ans. Les obligations assimilables du trésor à 7, 10 et 15 ans (pour lesquelles on va rarement à maturité).

Les banques privées détiennent à la fin de 2024 des portefeuilles de titres publics d'un montant global de 618 milliards de dinars. Ce montant représente une part substantielle de leurs bilans (en moyenne 18.72 %) et génère un PNB qui n'est plus symbolique mais devient très substantiel.

On peut ainsi relever que :

- SOCGEN détenait 125 milliards de DZD en titres soit 24.50 % de son bilan
- CITIBANK détenait 111.2 milliards soit 62.70 % de son bilan. Ce qui est tout simplement énorme
- HSBC détenait 48.07 milliards soit 49 % de son total de bilan
- NATIXIS disposait d'un portefeuille titres de 87.76 milliards soit 38.34 % de son total bilan
- BNP-PARIBAS traitait un portefeuille de 51.16 milliards de DZD en titres publics soit 17.15 % de son total bilan
- AGB 126.19 milliards ou 30.81 % du total bilan
- HOUSING BANK 30.46 milliards ou 30.62 % du total bilan
- ARAB BANK 26.89 milliards soit 21.62 % du total de bilan

Seules les deux banques islamiques n'interviennent pas actuellement sur ce segment d'activité pour des raisons de mise en conformité avec la charia. L'avènement attendu des sukuk devrait changer la donne.

Point 4 : la reprise de la hausse du produit net bancaire de la place se confirme

Le produit net bancaire ou chiffre d'affaires des banques de la place a progressé de 17.21 % en 2024 après la hausse de 9.29 % observée en 2023 et les reculs de 4.64 % en 2022 et de 1.84 % en 2021. La hausse du PNB des banques publiques a été de 19.38 % en

2024 après la hausse de 8.69 % de 2023 et la baisse de 7.17 % observée en 2022.

La tendance pour les banques privées reste identique : hausse de 11 % en 2024 et de 11.09 % en 2023 et ce après une hausse de 3.90 % au cours de l'exercice 2022. Grosso modo, le PNB des banques publiques se décompose de la manière suivante : 85 % de marge d'intérêt et 15 % de commissions. La détention d'un portefeuille de titres publics procure une rente importante. La structure du PNB des banques privées est plus proche d'un 75/25. Ces proportions sont révélatrices de business model différents et de politiques de tarification différentes. La marge de progression en matière de commissions des banques publiques est importante. On relève que le PNB de la BEA est de nouveau en forte hausse de 36.02 % après la baisse de 8.06 % en 2023 et celle de 25.96 % en 2022. La BNA progresse de 17.69 % probablement sous l'effet du rendement du portefeuille de titres publics et du faible coût de refinancement de ce dernier. Même progression de 21.78 % à la CNEP. La progression de la BDL est impressionnante à 29.16 %. Les hausses observées pour le CPA de 9.96 % et la BADR 5.57 % sont plus raisonnables.

Point 5 : Une rentabilité apparente qui reste toujours forte malgré une hausse sensible du coût du risque

Le coefficient d'exploitation moyen de la place s'affiche à 32.70 % en amélioration sensible par rapport aux 36.53 % de 2023. Les coefficients d'exploitation restent bas : 30.62 % pour les banques publiques et 39.39 % chez les banques privées. Pour mémoire, le coefficient d'exploitation est le rapport entre les frais généraux et le produit net bancaire (PNB). Le coût du risque mesure par les provisions nettes passées par les banques est en très forte hausse de 114 % en 2024 à 159 milliards de DZD : 141 milliards pour les banques publiques qui ont fourni un gros effort de provisionnement à hauteur de 27.61 % de leur PNB. Le niveau des provisions nettes pour les banques a aussi fortement augmenté en passant de 4.80 milliards en 2023 à 17.83 milliards en 2024 soit 11.30 % de leur PNB.

Le coût du risque pour la place était de 74 milliards de DZD de 2023, 73.26 milliards en 2022 et les 99.22 milliards de dinars en 2021. Pour rappel des niveaux records de 178 milliards en 2020 et 187 milliards de 2019 ont été observés à la suite des nettoyages bilanciels post-issaba. Le coût du risque

s'affiche en hausse à 23.92 % du PNB : 13.90 % du PNB en 2023, 14.22 % du PNB de la place pour l'année 2022, 18 % en 2021 et 32.50 % en 2020.

Le coût du risque reste le souci majeur de notre marché bancaire. Il nous apparaît par ailleurs largement sous-estimé dans certaines banques ou la pratique du « reprofilage de complaisance » permet d'éviter artificiellement la classification des créances et donc leurs provisionnements.

A noter qu'à fin 2023, la Banque d'Algérie affichait un taux de provisionnement des créances classées de seulement 48.44 % pour les banques publiques contre 69.26 % pour les banques privées. Pour mémoire, le taux de créances classées était officiellement de 22.09 % chez les banques publiques et de 8.84 % chez les banques privées. Il restait donc à la fin de 2023 du chemin à faire pour assainir les portefeuilles : nos estimations portaient sur 900 milliards de DZD chez banques publiques et 40 milliards chez banques privées de provisions supplémentaires à prévoir. Une partie du chemin a été couverte en 2024. Mais le chemin reste long.

Les dispositifs aides restaient à la fin de 2023 un vrai sujet avec des encours impayés estimés à environ 400 milliards de DZD. Une large très lourde à venir pour le trésor.

Les profits affichés restent néanmoins élevés à 257.72 milliards en hausse de 2.39 % par rapport à 2023 : 200.51 milliards pour les banques publiques (77.80 %) et 57.21 milliards pour les banques étrangères (22.20 %). Les ROE d'après notre benchmark restent très appréciables : Un ROE de 12.10 % pour les banques publiques et de 13.98 % pour les banques privées. Un ROE moyen pour la place de 13.29 % (Maroc : 8.30 %).

Deuxième partie : quelles évolutions ?

Les principaux questionnements
Il est difficile de faire une dichotomie entre économie financière et économie réelle. La situation actuelle du système bancaire reflète et accentue les dérèglements structurels de notre économie notamment sa dérive budgétaire. Nous ne pouvons pas ignorer le contexte macro-économique global pour qualifier notre secteur bancaire.

La situation de notre secteur bancaire est symptomatique d'une économie qui a souvent bénéficié d'une embellie financière externe

(À suivre)

(*) Economiste et ancien cadre dirigeant de banque, analyste et formateur en technique bancaire

AIN DEFLA

Lâcher de 250 canards colverts et 150 faisans communs

Un lâcher de 250 canards colverts et 150 faisans communs, a été effectué ces derniers jours par la Conservation des forêts de la wilaya d'Ain Defla, a-t-on appris, dimanche, auprès des services concernés. Les services de la Conservation des forêts ont procédé, jeudi dernier, au lâcher de 250 canards colverts au niveau du barrage Sidi M'hamed Ben Tiba dans la commune d'Arib et de 150 faisans communs dans la forêt de Tacheta Zougagha, a indiqué à l'APS le chef de service de la protection de la faune et de la flore à la conservation des forêts, Abdelaziz Ghrici. Concernant le canard colvert, l'opération qui s'inscrit dans le cadre d'une convention signée entre le secteur des forêts et le centre cynégétique de Réghaïa (CCR), contribue à la "valorisation de la biodiversité au niveau des barrages et protéger l'équilibre environnemental", a ajouté le même responsable. Il a indiqué également que le lâcher de ces espèces dans la nature, notamment le faisan commun, permettra le "repeuplement du gibier et le développement de l'activité cynégétique dans la wilaya". Le chef de service a déclaré que 350 autres faisans communs, faisant partie du quota global, vont être libérés, mardi prochain, dans la forêt de Tachta Zougagha au nord-ouest de la wilaya. Le lâcher de ces oiseaux se fait après une dizaine de jours passée dans une volière d'acclimatation installée au niveau de la forêt domaniale de tacheta Zougagha, a-t-il indiqué. Par ailleurs, M. Ghrici a fait savoir que depuis 2010 à ce jour, près de 2.870 canards colverts ont été lâchés au niveau des différents barrages de la wilaya, et un quota de 1.250 perdrix gambia a été lâché à Hammam Righa et El Amra entre 2019 et 2024. Le secteur des forêts a réalisé un lâcher de 3.000 faisans communs dans les forêts de Miliana, ben Allal, Rouina, Oued Djemâa, Ain Lechiakh et El Abadia, durant la période allant de 2004 à 2025, a-t-il précisé.

TLEMCEN

Plus de 1 milliard DA pour la réalisation de plusieurs projets liés à l'alimentation en eau potable

Une enveloppe financière de plus de un (1) milliard de dinars a été allouée par la wilaya de Tlemcen pour la réalisation de plusieurs projets liés à l'alimentation en eau potable (AEP), a indiqué le wali, M. Youcef Bechelaoui.

Ce montant a été mobilisé pour concrétiser plusieurs projets visant à améliorer l'approvisionnement en eau potable, notamment dans le couloir ouest de la wilaya, qui comprend 14 communes, a précisé le chef de l'exécutif local, lors d'un espace échange citoyen, organisé par Radio Tlemcen. Il a dans ce sens relevé notamment qu'un montant de 300 millions DA a été réservé pour la réhabilitation du réseau de distribution d'eau potable du quartier "Oudjlida" dans la commune de Tlemcen. Le projet est suivi par l'entreprise publique, la Société générale des travaux hydrauliques de Tlemcen (Sogerhwit), a-t-il indiqué, précisant que ce projet comprend quatre lots dont deux ont été achevés en travaux tandis que les deux autres seront réceptionnés "à la mi-août". "La réception complète du projet est prévue le 20 de ce mois d'août", a-t-il fait savoir. Concernant le quartier "Koudia" (chef lieu de wilaya), le wali a fait observer

qu'une amélioration de la fréquence de distribution (un jour sur deux) a été constatée. Il reste encore trois lots pour achever la réhabilitation du réseau de ce quartier, dont les travaux débiteront dans les prochaines semaines après la réévaluation de l'opération pour l'obtention de l'enveloppe nécessaire à l'achèvement du projet. Dans le même contexte, une enveloppe de 200 millions DA a été allouée pour la réhabilitation du réseau de distribution d'eau potable au quartier "Sidi Abderrahmane" (commune de Nedroma), et 400 millions DA ont été mobilisés pour le raccordement et l'équipement de quatre forages dans la commune de Bab El-Asa, ayant permis de récupérer 5.200 m3/jour d'eau potable, en plus de la mise en service de trois forages à Beni-Bousaïd qui ont permis de récupérer 6.200 m3/jour supplémentaires. Par ailleurs, 250 millions DA ont été consacrés à la réalisation d'une station de pompage dans la commune de Aïn-Youcef, qui permettra de distribuer 500 m3/jour pour améliorer l'approvisionne-

ment en cette denrée vital. Les équipements nécessaires à cette station ont déjà été importés et les procédures de dédouanement sont en cours au niveau du port afin de permettre leur installation et la mise en service de la station "dans les deux prochaines semaines". D'autre part, M. Bechelaoui a souligné qu'afin d'améliorer l'alimentation en eau potable des habitants du couloir ouest de la wilaya, quatre moteurs sont en cours de réparation à la station de dessalement de Souk Tleta, qui produit actuellement entre 25.000 et 30.000 m3/jour. Ces réparations sont supervisées par des cadres de la filiale de Sonatrach en charge des stations de dessalement. Un moteur sera réceptionné tous les 15 jours, ce qui permettra d'augmenter progressivement la capacité de production de la station de 10.000 m3/jour, pour atteindre 40.000 m3/jour avec la réception des quatre moteurs, et atteindre une capacité totale de 70.000 m3/jour d'ici la fin du mois, a souligné le wali.

SOUK AHRAS

Lancement du système d'information Jibayatic

Le système d'information fiscale Jibayatic a été lancé dimanche au centre de proximité des impôts de la daïra de Merahna (Souk Ahras) dans le cadre de la stratégie de numérisation de l'administration fiscale et de modernisation des méthodes de gestion et de recouvrement à l'échelle locale. En marge de la cérémonie de lancement de ce système présidée par le wali Abdelkarim Zinay en compagnie de cadres de la direction régionale des im-

pôts d'Annaba, le directeur de wilaya des impôts, Lakhdar Dhi-fallah, a déclaré à la presse que le système Jibaytic a été déjà lancé au centre des impôts de la wilaya de Souk Ahras et au niveau des deux centres de proximité des impôts des daïras de Souk Ahras et de Sedrata, assurant que l'opération sera poursuivie pour toucher prochainement le centre de proximité des impôts de M'daouch, de sorte à assurer sa généralisation à 100 % à l'échelle

locale. Le système Jibaytic, a-t-il noté, permet de prendre en charge toutes les opérations de la gestion fiscale tout en consolidant la transparence en améliorant la qualité des prestations assurées par les agents fiscaux et facilitant les opérations au profit des citoyens et des opérateurs économiques et le paiement des droits à distance sans avoir à se déplacer vers les services fiscaux. La direction des impôts de la wilaya de Souk Ahras propose à travers du sys-

tème Jibayatic des services numériques accessibles à tout moment tout au long de la semaine permettant aux contribuables (personnes physiques ou morales soumises aux obligations fiscales envers le trésor public conformément aux lois et systèmes fiscaux) d'accéder à cette plateforme de l'administration fiscale de sorte à renforcer l'efficacité du service, faciliter les procédures et réduire les délais de traitement, a-t-on précisé.

BOUIRA

Réhabilitation de 13 axes routiers pour désenclaver les zones rurales

Des travaux de réhabilitation de 13 axes routiers sont en cours à Bouira, dont l'objectif principal est de désenclaver les zones rurales à travers plusieurs communes de la wilaya, à-on avis dimanche auprès de la direction des travaux publics (DTP) Lancés dans le cadre de la réhabilitation des chemins communaux de la wilaya, 13 axes routiers sont concernés par ces en cours notamment dans la partie sud et travaux ouest de la wilaya, a expliqué à la presse Messaoud Ben Ammar, Chef de service d'entretien et d'exploitation

des infrastructures de base des Travaux publics. Une enveloppe financière de l'ordre de 537 millions de dinars a été allouée à ces opérations initiées dans le cadre des efforts de l'État visant à désenclaver les localités rurales et à améliorer les conditions de vie des habitants de ces régions, a précisé M. Ben Ammar. L'un des axes routiers en cours de réhabilitation est celui qui dépend de la ville de Sour El Ghouzlane à celle de Dirah (Sud de Bouira) sur une distance de 7 km, qui relève de plusieurs localités et zones urbaines, a souligné

le même responsable. La route nationale (RN) 33 dépendant de Bouira à Tizi Ouzou via Haizer et la station climatique de Tikjda est, elle aussi, concernée par les travaux de réhabilitation, visant à étendre la chaussée ainsi qu'à protéger les usagers de la route des risques liés aux chutes de pierres, notamment au niveau du col d'Akouker, selon les détails fournis par les responsables de la DTP. "La réhabilitation de la RN 33 permettra de fluidifier le trafic, de protéger les automobilistes des dangers de chutes de pierres, et surtout de pro-

mouvoir le tourisme dans cette région montagneuse", at-il expliqué. Les services de la DTP ont également lancé des études pour mener des travaux d'extension et de protection de la RN 30 sur les hauteurs de la commune montagneuse de Saharidj (Est de Bouira). Une délégation de services communaux, ainsi que de la DTP et d'experts nationaux et étrangers s'est déjà rendue sur les lieux pour voir la nature des études à mener afin d'engager des travaux d'extension et protéger les automobilistes des dangers liés aux chutes récurrentes de pierres.

L'ACCORD DOUANIER DE TRUMP

Une «occasion manquée» pour l'UE

En acceptant trop facilement les conditions commerciales imposées par Washington, l'Union européenne a fragilisé sa crédibilité.



Par Eric Albert

Sur la forme, l'humiliation pouvait difficilement être plus évidente. Convoquant Ursula von der Leyen dans son luxueux golf de Turnberry, en Ecosse, et profitant au passage pour en faire la promotion devant les caméras du monde entier (« le meilleur parcours du monde »), Donald Trump n'a pas cherché à arrondir les angles pour son « deal » commercial avec l'Union européenne (UE), dimanche 27 juillet. Pendant la conférence de presse qui a étrangement précédé les négociations, plutôt que de les suivre, la présidente de la Commission européenne était visiblement tendue, assise bien droite, les mains sur les genoux, écoutant patiemment le président américain. Pendant une vingtaine de minutes, les journalistes ne lui ont presque pas adressé la parole, pendant que Donald Trump monopolisait l'attention. Offrir une victoire de forme au président américain aurait pu être une bonne idée si l'accord était équilibré sur le fond. La vérité est pourtant qu'il s'agit du « plus beau et du plus grand racket de l'histoire », résume l'économiste Véronique Riches-Flores. L'UE a accepté que ses exportations aux Etats-Unis soient taxées à 15 %. Avant le retour de Donald Trump à la Maison Blanche en janvier, elles l'étaient à 1,2 % en moyenne, en pondérant le calcul suivant le poids économique de chaque secteur. Et en échange ? Rien. L'UE évite toute réplique. Un tel accord unilatéral aurait fait hurler les négociateurs il y a quelques mois.

« Un compromis inadéquat »

Il faut rappeler la chronologie pour mesurer l'ampleur du recul de l'UE. Initialement, les Européens parlaient de renforcer leur défense afin d'éviter une guerre commerciale avec les Etats-Unis. Tous ont augmenté leurs dépenses mili-

taires, mais Donald Trump a quand même déclenché l'offensive douanière. Après le « jour de la libération » du 2 avril, les négociateurs européens rêvaient encore de trouver un compromis sans aucun droit de douane entre les deux zones, d'égal à égal. Quand le Royaume-Uni a annoncé, le 8 mai, un accord avec les Etats-Unis entérinant 10 % de droits de douane, ils se sont gaussés : pas question d'accepter une telle reculade unilatérale, promettaient-ils. Ils ont dû ravalier leur fierté. Début juillet, ils étaient prêts à accepter 10 %... jusqu'à ce que Donald Trump rejette les négociations menées par ses équipes, et qu'il menace finalement l'UE de 30 % de droits de douane. Deux semaines plus tard, les Européens ont finalement accepté 15 %. Qui se réjouit de cet accord ? A peine Mme von der Leyen, qui estime qu'il s'agissait « de ce que l'on pouvait obtenir de mieux ». Pas le gouvernement français : François Bayrou fustige un « jour sombre » et une « soumission » de l'UE. Pas vraiment l'Allemagne : Friedrich Merz, le chancelier, se dit certes soulagé d'avoir évité une « escalade inutile », mais « aurait vraiment voulu obtenir plus d'allègements pour le commerce transatlantique ». L'anti-européen Viktor Orban, premier ministre de la Hongrie, a beau jeu de caricaturer la présidente de la Commission européenne : « Donald Trump a mangé Ursula von der Leyen au petit déjeuner. Le président américain est un négociateur poids lourd, la présidente est un poids plume. » La plainte se retrouve aussi au niveau des entreprises. L'accord aura « des répercussions désastreuses pour des milliers de petites et moyennes entreprises [PME] », selon la Confédération des petites et moyennes entreprises.

Le patronat allemand se désole : « L'accord est un compromis inadéquat et envoie un signal désastreux », estime Wolfgang Niedermark, un membre du conseil d'administration de la Fédération de l'industrie allemande, la princi-

pale organisation patronale. Si même l'industrie allemande, première exportatrice vers les Etats-Unis, ne se félicite pas, à qui profite le crime ? Les deux seuls arguments en faveur de l'accord sont ceux de la prudence. D'abord, les entreprises évitent le pire – le risque de 30 % de droits de douane dès le 1er août – et obtiennent ainsi une certaine visibilité. Elles savent quels droits de douane vont s'appliquer, en principe pour plusieurs années. Mais ce serait faire grand crédit à Donald Trump, qui n'en est pas à un retournement près, d'autant qu'aucun texte n'est pour l'instant signé – les Etats-Unis ont publié un vague premier document résumant l'accord, l'UE aucun.

« L'Europe aurait pu être forte »

Ensuite, une guerre commerciale complète a été évitée. « L'absence de réplique [européenne] peut être considérée comme un signe de faiblesse, mais, d'un point de vue macroéconomique, c'est peut-être la meilleure réponse », souligne Gilles Moëc, économiste en chef du groupe Axa. De son point de vue, l'escalade aurait coûté bien plus cher : si l'UE avait imposé des droits de douane aux importations américaines ou des taxes sur les géants du numérique (Meta, Google, Apple...), les répercussions négatives sur l'économie européenne auraient été sévères. C'est exact. Les droits de douane coûtent d'abord de l'argent au pays qui les impose, et l'UE n'est pas obligée de commettre les mêmes erreurs que Donald Trump. D'ailleurs, la croissance américaine a déjà fortement ralenti. Selon les calculs de Gilles Moëc, l'accord annoncé dimanche, dont les détails ne sont pas encore négociés, devrait coûter 0,5 point de produit intérieur brut à l'UE et 0,7 point aux Etats-Unis. Mais ces calculs sont de court terme. A moyen terme, l'UE n'a-t-elle pas perdu toute crédibilité dans ses futures négociations en capitulant face à M. Trump ? « La Chine

pourra facilement dire : moi, je veux la même chose », soupire Thierry Mayer, professeur d'économie à Sciences Po et conseiller scientifique pour le Centre d'études prospectives et d'informations internationales. Pire encore, les Britanniques, qui sont sortis de l'UE, obtiennent un meilleur accord que les Européens : « Le Brexit a donc mené à un meilleur résultat, c'est incompréhensible », poursuit-il. Tout cela est d'autant plus dommageable que l'UE est avant tout une puissance commerciale. Géopolitiquement, elle agit en ordre dispersé. Militairement, elle possède 27 armées. En revanche, les affaires commerciales sont du domaine réservé des autorités européennes. L'union douanière – les barrières douanières sont les mêmes pour les Vingt-Sept – garantit la solidité du marché unique européen, un mastodonte de 450 millions de consommateurs. « L'Europe aurait potentiellement pu être forte, soit seule, soit en coalition avec d'autres, estime, sur X, Olivier Blanchard, l'ancien chef économiste du Fonds monétaire international. Elle devait pour cela être prête à faire face à la tempête. Elle aurait obtenu un meilleur accord à la fin et envoyé un message fort au reste du monde. [C'est] une occasion manquée. » Il reste, enfin, l'étrange attitude du gouvernement français. Lundi, Laurent Saint-Martin, ministre délégué chargé du commerce extérieur, commentait, sur France Inter, l'accord avec les Etats-Unis comme s'il était un observateur extérieur : « Cet accord n'est pas équilibré. » François Bayrou a opté pour la même attitude critique, visant Bruxelles comme si le gouvernement français n'y pouvait rien. De deux choses l'une : soit ils font preuve de très mauvaise foi, puisque la France était partie intégrante des négociations, soit la voix française, qui appelait à une attitude plus dure de l'UE ces dernières semaines, est devenue inaudible à Bruxelles.

Source : Le monde.fr publié le 31/07/2025

RAHMA (TUNISIE)

La pollution
gagne du
terrain, le
ministre de
l’Environnemen
t sur place

Le ministre de l’Environnement, Habib Obid, s’est rendu ce dimanche en visite surprise au centre de déchets contrôlé de Rahma, situé dans la délégation de Menzel Bouzelfa (gouvernorat de Nabeul), pour évaluer les graves défaillances environnementales du site. Accompagné de la gouverneure de Nabeul Hana Chouchani, de la directrice régionale de la gestion des déchets et de la députée Rim Essghir, élue de Menzel Bouzelfa et El Mida, le ministre a constaté sur place les signes d’une crise écologique inquiétante. Selon les déclarations de Rim Essghir, le site souffre d’une fuite de lixiviat, un liquide hautement toxique issu de la décomposition des déchets, qui se serait infiltré dans les terres agricoles voisines et la nappe phréatique. La députée dénonce également l’arrêt complet de la station de traitement des eaux usées, ce qui aggrave les risques de contamination environnementale et sanitaire. Les conséquences potentielles sur les cultures et la santé des habitants de la région suscitent une vive inquiétude, d’autant que la zone environnante est en grande partie agricole. Outre la pollution, les conditions sociales des travailleurs du site interpellent. Toujours selon Rim Essghir, les ouvriers du centre de Rahma sont privés de couverture sociale et contraints de travailler sans équipements de sécurité adaptés. La députée a qualifié cette situation d’inacceptable, appelant à une intervention immédiate de l’État pour garantir la dignité des travailleurs et prévenir une catastrophe écologique dans la région. Face à la gravité de la situation au centre de Rahma, la mobilisation des autorités et des élus locaux semble désormais incontournable. Si la visite du ministre de l’Environnement marque une prise de conscience, des actions concrètes sont attendues rapidement pour sécuriser le site, traiter les eaux toxiques et garantir des conditions de travail décentes aux ouvriers.

AVEC UN PROJET DE 446 MILLIONS \$
**La Mauritanie veut développer
son industrie sucrière**

La Mauritanie importe la totalité de ses besoins en sucre. Alors que la denrée constitue le deuxième poste de dépenses pour les importations alimentaires après les huiles comestibles, le gouvernement intensifie les efforts pour renforcer l’industrie locale.

La Mauritanie souhaite se lancer dans la production de sucre à grande échelle. C’est dans le cadre de cette ambition que le ministère de l’Économie et des Finances et celui en charge de l’Agriculture ont signé, le 31 juillet dernier, un accord de partenariat public-privé avec un consortium d’entreprises mené par le conglomérat soudanais Al Badri, opérant dans l’agro-industrie et l’énergie. Dans un communiqué publié sur son site, le ministère de l’Économie indique que cet accord porte sur la réalisation d’un complexe agro-industriel d’un coût total évalué à 446 millions \$ pour la production de sucre dans la région de Foum Gleita, dans le

sud du pays. Selon les responsables, la première phase de développement du projet prévoit l’exploitation d’une superficie agricole de 17 000 hectares et du barrage de Foum Gleita le plus important barrage du pays pour assurer les besoins en irrigation des plantations de cannes à sucre à mettre en place. « La mise en production est prévue dans un délai de trois ans à compter de la signature du contrat, qui s’étend sur une durée de trente ans. Ce projet ambitieux marque un tournant majeur pour les secteurs agricole et industriel mauritaniens », peut-on lire dans le communiqué. L’ambition affichée par les autorités à tra-

vers cet investissement est de couvrir jusqu’à 63 % de la demande nationale de sucre, ce qui suggère de parvenir à une production de près de 250 000 tonnes par an. Les données compilées par la Direction générale des douanes indiquent en effet que la Mauritanie a importé 398 800 tonnes de sucre blanc en moyenne entre 2019 et 2023. En attendant l’entrée en service du complexe agricole annoncé, le pays d’Afrique de l’Ouest devrait continuer à entretenir sa dépendance aux importations, qui provenaient principalement du Brésil, du Guatemala et de l’Algérie au cours des dernières années.

CANAL DU SUEZ (EGYPTE)
Pas d’amélioration des revenus prévue en 2025

Selon le chef de l’Autorité du canal de Suez, les revenus du premier trimestre de l’année 2025 ont atteint environ 1 milliard de dollars, soit un niveau comparable aux revenus de l’année précédente à la même période soit 959,3 millions de dollars. En 2025, les revenus du canal du Suez ne sont prévues de s’améliorer, mais risquent de stagner aux alentours de 4 milliards atteints en 2024, estime le président de l’Autorité du Canal du Suez, Osama Rabie dans un entretien avec le site Economy plus publié samedi 3 août. Cela est dû à la poursuite de la guerre israélienne à Gaza et à l’instabilité persistante dans le sud de la mer Rouge causée par les frappes des Houthis, selon lui. L’Autorité du canal de Suez appelle les

compagnies d’assurance à réduire leurs tarifs imposés aux navires transitant par le canal. Le Canal de Suez prolonge jusqu’à fin décembre la réduction des droits de transit pour alléger l’impact des tensions en Mer Rouge.

Persévérance et résilience

« L’Autorité du Canal de Suez connaît une baisse significative de ses revenus actuels. En 2024, cela a engendré une perte de revenus d’environ 60% » a-t-il affirmé. Alors que les revenus prévus en 2024 s’élevaient à 12 milliards, seul 4 milliards ont été atteints. Les revenus du premier trimestre de l’année 2025 sont estimés à un milliard de dollars,

selon les déclarations du Rabie le 17 avril dernier contre environ 959,3 millions de dollars l’année passée. Par conséquent, les prévisions du Fonds Monétaire International (FMI), publiés le 15 juillet, prévoyant 6,3 milliards de dollars de revenus ne seraient pas atteints pour l’exercice 2025/2026. Selon une déclaration présidentielle du vendredi 26 décembre, les conflits récents en mer Rouge ont causé une perte de plus de 7 milliards de dollars au canal de Suez. Le chiffre d’affaires du Canal de Suez avait atteint en 2023 10 milliards de dollars. Plus de 70 navires transitaient chaque jour par le canal, mais après octobre 2023, ce nombre a été divisé par deux.

PORTÉE PAR L’ACTIVITÉ HORS PÉTROLE

L’économie saoudienne progresse de 3,9 % au T2

L’économie de l’Arabie saoudite a enregistré une croissance de 3,9 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2025, portée par de solides performances dans les secteurs non pétroliers, selon les données officielles. D’après les estimations rapides de l’Autorité générale des statistiques (GASTAT), les activités hors pétrole ont progressé de 4,7 %, surpassant la croissance du secteur pétrolier (3,8 %) ainsi que celle des services publics (0,6 %). Le secteur non pétrolier a contribué à hauteur de 2,7 points de pourcentage à la croissance du PIB, contre 0,9 point pour les activités pétrolières. Les activités gouvernementales et les taxes nettes sur les produits ont chacune contribué à hauteur de 0,1 et 0,2 point respectivement. Ces données sont conformes aux prévisions macroéconomiques de S&P Global Ratings, qui anticipent une croissance moyenne du PIB réel de 3,5 % entre 2025 et 2028, contre 0,8 % en 2024. « Le PIB réel corrigé des variations saisonnières a augmenté de 2,1 % au T2 2025 par rapport au T1 2025 », précise GASTAT dans sa mise à jour trimestrielle.

« Cette hausse s’explique par la plus forte progression des activités pétrolières depuis le troisième trimestre 2021, en hausse de 5,6 % ce trimestre. Les activités non pétrolières ont augmenté de 1,6 %, tandis que les activités gouvernementales ont reculé de 0,8 % », ajoute-t-elle. GASTAT indique que les activités pétrolières ont contribué à hauteur de 1,3 point à la croissance trimestrielle, contre 0,9 point pour les secteurs non pétroliers. Les activités gouvernementales et les taxes nettes ont chacune eu un impact négatif de 0,1 point. Appuyant la dynamique de croissance hors pétrole, les exportations non pétrolières du Royaume, y compris les réexportations, ont atteint 31,11 milliards de riyals saoudiens (8,29 milliards de dollars) en mai, soit une hausse de 6 % par rapport à mai 2024, selon les données préliminaires publiées la semaine dernière par GASTAT. Les Émirats arabes unis sont restés la première destination des produits non pétroliers saoudiens, avec des exportations s’élevant à 9,54 milliards de riyals. L’Inde suit avec 2,78 milliards, devant la

Chine (2,03 milliards), Bahreïn (989,1 millions) et la Turquie (924,7 millions). Par ailleurs, dans son rapport intitulé « Tendances du crédit en Arabie saoudite : un changement en cours », publié le 30 juillet, S&P Global affirme que les initiatives de la Vision 2030 devraient « renforcer la croissance hors pétrole à moyen terme », soutenues par l’activité dans le BTP, la demande des consommateurs et une main-d’œuvre élargie. La participation des femmes au marché du travail a plus que doublé depuis 1999, atteignant 36 % depuis 2022. S&P Global souligne que le tourisme représente désormais environ 6 % du PIB et 14 % des recettes courantes en 2024, contre 5 % en 2022. Le secteur devrait continuer à croître grâce à des processus de visa améliorés et à l’élargissement de l’offre de loisirs. Malgré des déficits budgétaires estimés en moyenne à 4,4 % du PIB jusqu’en 2028, les investissements publics liés à la Vision 2030, notamment les grands événements comme l’Expo 2030 et la Coupe du Monde FIFA 2034, devraient maintenir l’élan économique, selon S&P.

BOTSWANA

La mine de cuivre Motheo a atteint sa capacité nominale de 50 000 tonnes

Historiquement dépendant de l'exploitation des diamants, le secteur minier botswanais a vu l'émergence d'une industrie cuprifère ces dernières années. Une dynamique portée par la mine Khoemacau exploitée par le chinois MMG, mais aussi par celle de Motheo, opérée par Sandfire Resources.

Pour son exercice financier 2025 (juillet 2024 à juin 2025), Sandfire Resources a enregistré une production annuelle de 52 284 tonnes de cuivre à sa mine botswanaise Motheo. Cette performance rapportée dans son rapport trimestriel publié le mardi 29 juillet, permet à cet actif de dépasser pour la première fois sa capacité nominale de 50 000 tonnes. Lors de la mise en service de Motheo en 2023, l'opérateur minier australien s'était fixé comme objectif de porter la capacité de traitement de l'usine du site

à 5,2 millions de tonnes de minerai. Un palier qui devait, avait-il indiqué, permettre à la mine de livrer 50 000 t de cuivre par an à partir de l'exercice financier 2025. Les différents objectifs ont ainsi été atteints, l'usine ayant traité 5,4 millions de tonnes de minerai au cours de l'exercice. Notons que ce niveau de production est aussi supérieur de 27% aux 41 218 tonnes de cuivre déclarées à l'issue de l'exercice financier 2024. Sandfire a malgré tout manqué de peu sa cible de production annuelle fixée à 53 000 tonnes.

La compagnie s'attend à une hausse continue de la production pour l'exercice financier 2026 qui a débuté ce mois-ci, avec un objectif pouvant aller jusqu'à 56 000 tonnes. Une montée en puissance effective de Motheo permettrait à Sandfire de soutenir l'essor de l'industrie cuprifère botswanaise. Rappelons que le chinois MMG qui exploite Khoemacau, l'autre mine de cuivre du pays, prévoit d'investir jusqu'à 190 millions USD pour en augmenter la production à 130 000 tonnes, contre 60 000 t actuellement.

NAMIBIE

BW Energy progresse sur le gaz de Kudu, là où les majors ralentissent

BW Energy développe ses activités africaines par croissance organique, en misant sur des gisements déjà identifiés et un ancrage local adapté à chaque contexte. La société privilégie un développement par phases sur des actifs éprouvés, limitant ainsi les risques. Alors que les majors pétrolières présentes au large de la Namibie ralentissent, BW Energy reprend l'initiative sur Kudu, un gisement gazier offshore du bassin d'Orange long-

temps resté en dehors des priorités de développement. L'entreprise a annoncé le lundi 28 juillet la mobilisation d'une plateforme pour forer un puits d'évaluation au cours du second semestre 2025. BW veut actualiser les données disponibles sur ce gisement découvert en 1974 en vue d'une éventuelle décision d'investissement pour un projet gaz-électricité. Le développement envisagé vise à pourvoir une partie de la production namibienne d'électri-

cité à partir d'une ressource déjà identifiée. La production servirait notamment à alimenter une centrale de 420 MW, avec extension possible à 800 MW. Le gisement Kudu est estimé à 1,3 trillion de pieds cubes de gaz récupérable à 50%. La compagnie mobilisera la plateforme Deepsea Mira pour forer, en accord avec Rhino Resources. Le contrat prévoit une campagne d'environ 112 jours selon les prévisions, et l'opérateur prévoit aussi de recycler une pla-

teforme existante en unité flottante de production pour réduire les coûts d'investissement. Le choix de BW Energy s'inscrit à rebours de la prudence croissante affichée par les majors pétrolières dans la région. En janvier, Shell a passé une dépréciation de 400 millions USD sur la licence PEL 39, faute de résultats satisfaisants. TotalEnergies a également repoussé à fin 2026 sa décision finale d'investissement sur le champ Venus.

SÉNÉGAL

Les recettes d'exportation d'arachides ont encore baissé en 2024

Au Sénégal, l'arachide est la deuxième source de recettes d'exportation du secteur agricole après les produits halieutiques. La filière connaît néanmoins une baisse de performances sur ce segment depuis quelques années. Au Sénégal, les expéditions d'arachides non grillées sur le marché international ont rapporté 65,3 milliards FCFA (environ 114 millions USD), selon les données compilées par l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) dans sa Note d'analyse du commerce extérieur publiée le mardi 22 juillet dernier. L'enveloppe annoncée affiche un repli de 1,7% par rapport aux 66,4 milliards

FCFA engrangés un an plus tôt. Elle marque en outre la troisième année consécutive de baisse des recettes d'exportation générées par la filière depuis le pic de 154,7 FCFA enregistré en 2021. Cette dynamique baissière s'explique principalement par la chute des volumes exportés. Les données compilées par l'ANSD indiquent en effet que les volumes d'arachides non grillées expédiés sont passés de 336 000 tonnes en 2021 à seulement 121 798 t en 2024, sur la même période. Plus largement, la contre-performance de la filière arachides sénégalaise sur le segment des exportations reflète la perte de vitesse observée au niveau de la production

locale depuis quelques années. Entre la campagne 2022/2023 et celle de 2024/2025, la récolte a chuté de 46%, passant de 1,5 million de tonnes à environ 796 000 t, selon les chiffres officiels. « Les exportations des produits arachidières dépendent en grande partie de la bonne tenue de la campagne agricole et de la pluviométrie » souligne l'ANSD dans son rapport. En ce qui concerne les destinations, l'organisme public indique que les principaux clients du Sénégal ont été la Chine et la Suisse en 2024. Principal débouché, l'Empire du Milieu a absorbé 86,2% des expéditions sénégalaises en valeur.

CONSTRUCTION DE L'AXE FERROVIAIRE NIGER - NIGERIA

Les travaux progressent

Pour le Nigeria, l'interconnexion ferroviaire avec le Niger constitue une étape importante d'un plan à double objectif : reconquérir le trafic perdu au profit des ports des pays voisins, notamment celui de Cotonou, et dynamiser les échanges transfrontaliers. La construction du corridor ferroviaire devant relier le Nigeria au Niger a connu une progression remarquable selon des déclarations attribuées par la presse locale au ministre nigérian des Transports, Sa'idu Alkali. La section Kano-Maradi a connu de grandes avancées, apprend-on, atteignant actuellement 61% d'achèvement physique, alors que la voie à écartement standard Kaduna-Kano est à 53% de réalisation. Ce dernier tronçon pourrait être achevé en 2026. D'autres axes en développement sont prévus pour raccorder les régions du Centre et du Sud du Nigeria, comme Abuja et Port Harcourt, ainsi que d'autres centres économiques majeurs comme les ports, les zones logistiques, les usines, etc. Ces différents chantiers font partie d'un programme entamé depuis près d'une décennie pour moderniser 2788 km de voies ferrées, avec reconfiguration de voies métriques en écartement standard (SGR) et construction de nouvelles sections. L'objectif est selon les autorités, de mailler le territoire et d'opérer un report modal pour soulager les routes, devenues le principal canal logistique du Nigeria. Au-delà de cet objectif, le pays compte se repositionner comme plaque tournante des importations et exportations du Niger. Malgré leurs relations commerciales historiques, le Niger a en effet dirigé une partie de ses flux vers les ports voisins comme Lomé, Cotonou ou Téma, en raison entre autres du défaut d'infrastructures de soutien et des défis sécuritaires dans le Nord du Nigeria.

SOLAIRE HORS RÉSEAU

La titrisation du financement, un modèle en plein essor en Afrique de l'Est

Déterminant pour atteindre l'accès universel à l'électricité en Afrique, le développement du solaire hors réseau dépend de financements adaptés. Dans la région Est du continent, la titrisation se présente comme un levier structurant pour mobiliser des capitaux à grande échelle. En Afrique de l'Est, la titrisation devient un levier stratégique pour accélérer l'accès à l'électricité hors réseau. Ce mécanisme financier consistant à

transformer les créances futures en titres négociables est désormais au cœur de la stratégie de deux poids lourds du solaire décentralisé : Sun King et d.light. En convertissant les micro-remboursements des clients pay-as-you-go (PAYGO) en actifs financiers attractifs, ces entreprises ouvrent la voie à un financement local à grande échelle de la transition énergétique. Sun King a annoncé une nouvelle titrisation de 156 millions USD en shillings kenyans, la plus impor-

tante jamais réalisée dans un pays d'Afrique subsaharienne hors Afrique du Sud selon l'entreprise. Elle permettra de financer environ 1,4 million de kits solaires et smartphones, et fait suite à une première opération de 130 millions USD conclue en 2023, structurée par Citi et soutenue par des banques kényanes et des institutions de développement. Ensemble, ces deux transactions permettent à Sun King de sécuriser des financements en monnaie locale ados-

sés à des revenus prévisibles, tout en libérant du capital pour étendre ses opérations. La dynamique n'est pas isolée. d.light, pionnier du solaire PAYGO, a structuré depuis 2020 cinq facilités de titrisation dans quatre pays (Kenya, Tanzanie, Ouganda, Nigeria), totalisant 842 millions USD de créances achetées. Son programme « Brighter Life » est devenu un modèle de structuration, notamment grâce au soutien d'African Frontier Capital et Mirova.

APRÈS LE CHOC DES DROITS DE DOUANE US SUR LA SUISSE

La Bourse de Zurich dans le rouge

La Bourse de Zurich évolue dans le rouge lundi après que le président américain Donald Trump a imposé à la Suisse l'un des taux de droits de douane les plus élevés instaurés par sa présidence.

Vers 10h50 GMT, l'indice boursier SMI, qui était fermé vendredi pour la fête nationale suisse, recule de 0,7% après avoir perdu plus de 1% à l'ouverture. Le reste de l'Europe boursière, qui a reculé vendredi, s'affiche dans le vert. L'administration de Donald Trump a annoncé l'instauration à partir du 7 août d'une surtaxe de 39% sur les importations suisses vers les Etats-Unis, en hausse par rapport à une proposition initiale de 31%. La décision constitue un coup dur pour la petite nation alpine, dont les montres, bijoux et chocolats trouvent leur principal débouché aux États-Unis. Les fabricants suisses de chocolat font ainsi grise mine lundi en Bourse, Lindt reculant de 1,5% et Barry Callebaut de 2,9%. "Les chocolatiers, en particulier les PME, verront leurs marges laminées si la

hausse tarifaire s'ajoute à un franc fort", pointe John Plassard, directeur de la stratégie d'investissement chez Cité Gestion. La filière horlogère est aussi "particulièrement vulnérable", ajoute-t-il. "Les États-Unis représentent à eux seuls près de 15% du chiffre d'affaires du secteur, avec une chute potentielle de 20% en volume en cas de répercussion intégrale du tarif". Les sociétés de luxe Richemont et Swatch reculaient respectivement lundi de 0,85% et 0,62% après avoir chuté de plus de 3% et 5% à l'ouverture. "Si les droits de douane américains restent à 39%, leur impact pourrait être dévastateur pour de nombreuses marques en Suisse", relève Jean-Philippe Bertschy, analyste chez Vontobel. "Nous nous attendons à un impact fortement négatif pour le segment des montres d'entrée et de moyenne gamme", ajoute-t-il.

Vers des négociations

L'industrie pharmaceutique, qui comprend les géants Roche et Novartis, a toutefois été épargnée en raison de la dépendance des Etats-Unis aux expéditions du secteur mais elle reste sous pression de Washington pour réduire les prix. Roche abandonne 1,2% et Novartis 0,44%. Le directeur général de Swatch, Nick Hayek, a appelé lundi la présidente de la Confédération suisse Karin Keller-Sutter a rencontré Donald Trump à Washington pour négocier un meilleur accord commercial. Le gouvernement suisse s'est déclaré prêt à revoir son offre aux États-Unis en réponse aux droits de douane américains alors que les experts estiment que la décision de Donald Trump risque de plon-

ger le pays dans la récession. Selon une estimation de Capital Economics citée par John Plassard, des droits de douane de 39% pourraient amputer le PIB suisse de 0,6% dès 2025. Le gouvernement helvète a tablé sur une croissance du PIB de 1,3% cette année. Derrière la décision unilatérale des Etats-Unis "se joue bien plus", estime John Plassard. "C'est la stabilité d'un modèle économique ouvert et exportateur qui est mise à l'épreuve". "La Suisse ne représentant que 1,3% des importations américaines, la Confédération doit s'appuyer sur une diplomatie active, des incitations fiscales ciblées pour l'innovation et une diversification rapide vers l'Asie et le Golfe pour absorber ce virage protectionniste", recommande dans une note les analystes d'Oddo BHF.

POINT-MARCHÉS

Rebond en Europe malgré un manque de catalyseurs

À la mi-séance, les places européennes sont bien orientées, soutenues principalement par des achats à bon compte après leurs lourds replis enregistrés vendredi. Les investisseurs gardent un œil sur l'actualité concernant les négociations commerciales entre les États-Unis et de nombreux pays, alors que le rythme des publications d'entreprises commence à franchement ralentir. Au niveau de la macro-économie, les intervenants attendent, dans l'après-midi, les commandes à l'industrie américaines. En attendant, le CAC 40 avance de 0,88%, 7 612,45 points. En Europe, PostNL (+7,59% à 0,9995 euro) grimpe à Amsterdam après avoir enregistré un bénéfice d'exploitation normalisé à 11 millions d'euros au cours du deuxième trimestre 2025, alors que cinq analystes tablaient sur une perte moyenne de 3 millions d'euros. Il a diminué par rapport au deuxième trimestre 2024 : 18 millions d'euros. La société a enregistré une perte nette sur ce trimestre de 24 millions d'euros, contre un bénéfice net de 10 millions d'euros il y a un an. La perte d'exploitation ressort à 26 millions d'euros contre un bénéfice de 15 millions d'euros à la même période l'année dernière. En France, les banques françaises ont passé avec succès les tests de résistance européens (BNP Paribas +1,84% à 77,94 euros, Société Générale +1,22% à 54,64 euros, Crédit Agricole +0,94%, à 16,07 euros). L'autorité bancaire européenne a publié les résultats du test de résistance à l'échelle de

l'Union européenne pour 2025, réalisé en coordination avec la Banque centrale européenne, le Mécanisme de surveillance unique et le Comité européen du risque systémique. Ces tests constituent une source d'information importante dans le cadre du processus de révision et d'évaluation prudentielle. Pour sa reprise de cotation, l'action Carmat chute lourdement (-14,11 %, à 0,3075 euro). Le titre était suspendu depuis le 30 juillet avant l'ouverture des marchés, en amont de la date-butoir de dépôt des offres de reprise ou d'investissement, fixée au 31 juillet 2025 par l'administrateur judiciaire. Depuis, la société a annoncé avoir reçu une offre de reprise en plan de cession. Cette dernière va être étudiée par le Tribunal des activités économiques de Versailles lors d'une audience programmée le 19 août 2025.

Les chiffres macroéconomiques du jour

Dans la zone euro, au mois d'août, l'indice Sentix mesurant la confiance des investisseurs s'est dégradé en passant de 4,5 à -3,7 points, alors que les analystes tablaient sur une amélioration à 6,2 points. Les intervenants prendront connaissance à 16h des commandes à l'industrie américaine du mois de juin. Sur le marché des devises, l'euro recule légèrement face au billet vert (-0,15 %), il se négocie contre 1,1572 dollar. Vers 12h, l'euro perd 0,22% à 1,1565 dollar.

CAC40

Tente de rebondir après le décrochage de la fin de semaine

Après avoir lâché 4% lors des séances de jeudi et vendredi, la Bourse de Paris tente de rebondir ce lundi : l'indice parisien s'arrose 0,9%, à 7610 points, tiré par Axa (+2,5%), URW (+2,3%) et BNP Paribas (+1,7%). Les marchés digèrent les nouveaux tarifs douaniers imposés par Donald Trump aux pays qui n'avaient pas encore conclu d'accord commerciaux avec les Etats-Unis, ainsi que le rapport sur l'emploi US, bien moins reluisant que prévu. Par ailleurs, l'ISM manufacturier et la confiance des consommateurs de l'Université du Michigan ont confirmé la semaine passée que l'économie américaine ralentissait, mais également que l'inflation restait toujours aussi difficile à maîtriser. Toute la question est maintenant de savoir si cet épisode de consolida-

tion, survenu à l'issue d'une semaine considéré comme 'décisive' par certains analystes, va donner le ton de l'été et de la seconde partie de l'année sur les places financières. Dans une note parue vendredi, les stratèges de Bank of America estiment que les marchés d'actions européens se bercent de douces illusions face au risque d'une décélération de l'économie mondiale menée par les Etats-Unis. Selon la banque américaine, ce coup de frein pourrait coûter environ 10% au STOXX 600 dans les mois qui viennent. 'Le ralentissement de la croissance mondiale devrait également dominer le récit sectoriel en Europe dans les prochains mois, ce qui laisse présager une sous-performance de plus de 10 % des valeurs cycliques européennes par rapport aux défensives',

prévoit la firme new-yorkaise. Problème, la semaine qui s'ouvre aujourd'hui s'annonce faible en volumes d'échanges avec la trêve estivale et l'absence de véritables catalyseurs. Unique indicateur au programme du jour, les chiffres des commandes à l'industrie aux Etats-Unis seront publiés à 16h00. Le reste de la semaine sera rythmé par la publication, demain, de l'indice ISM mesurant l'activité dans le secteur des services américain, puis par la réunion de la Banque d'Angleterre (BoE) jeudi et les résultats de groupes comme AMD, bp, Pfizer ou Siemens. Mais la tendance sur les marchés devrait principalement rester dictée par les questions commerciales, même si la plupart des partenaires des Etats-Unis savent désormais à

quels droits de douane s'attendre. Les investisseurs resteront notamment à l'affût de tout progrès dans les négociations entre Washington et Pékin, cette dernière devant toujours faire face à la date limite du 12 août fixée par l'administration Trump en vue de parvenir à un pacte durable. 'Les marchés d'actions s'inscrivent en baisse car certains craignent que la Fed réagisse trop tard', rappelle Scott Chronert, l'analyste vedette de Citi. 'Mais les nouvelles taxes douanières pèsent aussi, même si nous estimons que le plus gros de l'impact négatif lié aux tarifs sur les marchés est aujourd'hui derrière nous', souligne le stratège. Sur le compartiment obligataire, les US T Bonds à 10 ans évoluent vers 4,25% (+2pts), le Bund de même échéance est à 2,69% (+2pts) et

l'OAT à 3,36% (+1pt). L'euro cède 0,3% face au billet vert, à 1,155\$. A Londres, le baril cède 0,4%, autour des 69,2\$. Dans l'actualité des sociétés françaises, Bonduelle affiche un chiffre d'affaires en repli de 0,9% (-0,8% en données comparables) à un peu plus de 2,2 milliards d'euros pour son exercice 2024-25 (clos fin juin). EssilorLuxottica a annoncé lundi l'acquisition d'Automation & Robotics (A&R), une société belge spécialisée dans la fabrication de systèmes automatisés de contrôle qualité pour les verres optiques. Santos a annoncé lundi avoir signé un protocole d'accord non contraignant avec Engie en vue de fournir au groupe énergétique du gaz naturel issu du projet Narrabri et devant être destiné au marché domestique de la côte est australienne.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر BANK OF ALGERIA COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN Cours du : 04 Août 2025 Valeur : 06 Août 2025					
BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		130.2845	130.2995
1	EUR	EURO		150.5698	150.6002
1	GBP	POUND STERLING		172.8828	172.9716
100	JPY	JAPANESE YEN		88.0479	88.0878
1	CNY	CHINESE YUAN		18.1518	18.1544
1	CHF	SWISS FRANC		161.0439	161.1421
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		94.4981	94.5364
1	DKK	DANISH KRONE		20.1754	20.1793
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.4498	13.4542
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.6883	12.7063
1	AED	UAE DIRHAM		35.4680	35.4769
1	SAR	SAUDI RIYAL		34.7305	34.7363
1	KWD	KUWAITI DINAR		426.0448	426.2332
1	TND	TUNISIAN DINAR		43.5496	43.9873
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.2391	14.2407
1	LYD	LIBYAN DINAR		23.7880	23.9099
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.2629	3.2730
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		176.2687	176.2687

DROITS DE DOUANE

L'entrée en vigueur des surtaxes américaines fixée au 7 août

Le président américain a signé, jeudi, comme prévu, le décret imposant une hausse des taxes douanières à la plupart des partenaires commerciaux des Etats-Unis. Si plusieurs accords, dont celui avec l'Union européenne, ont été trouvés jusque-là, le Canada, la Suisse, le Brésil et l'Inde ont été sanctionnés par une forte hausse de taux.

Initialement attendus le 1er août – à l'échéance de la date butoir fixée par Washington pour finaliser des discussions –, les nouveaux droits de douane imposés par Donald Trump aux partenaires commerciaux des Etats-Unis entreront en vigueur le 7 août. Le président américain a signé, jeudi 31 juillet en début de soirée, le décret sur ces nouvelles taxes qui seront appliquées aux importations dans le pays, pierre angulaire de son programme visant à « restructurer le commerce mondial au bénéfice des travailleurs américains », selon un document de la Maison Blanche. Le report de la mise en application de ces tarifs doit permettre aux douanes de s'organiser pour la collecte, a fait savoir un responsable de la Maison Blanche à la presse. Ces surtaxes s'échelonnent entre 15 % et 41 % selon l'origine des produits, les plus élevées concernant la Syrie, et certaines, sectorielles, sont très lourdes, à l'image

des 50 % prévues sur le cuivre. D'une manière générale, la plupart des pays cités se voient imposer 15 % de droits de douane, quelques Etats se retrouvant à un taux plus élevé, à l'image de l'Afrique du Sud (30 %), de la Serbie (35 %), de la Suisse (39 %) ou du Laos (40 %). L'Algérie est concernée par une surtaxe de 30 %, et des pays qui n'étaient pas visés par une surtaxe punitive entrent par ailleurs dans la liste, à l'instar de la Turquie (désormais 15 %).

Sept accords ont été trouvés jusque-là

De nombreuses capitales ont tenté d'arracher auprès de Washington des accords commerciaux dans la dernière ligne droite, l'administration Trump ayant affirmé qu'il n'y aurait pas de nouveau report. Les accords conclus jusqu'à présent sont le plus souvent des cadres de négociations aux détails assez vagues, devant ultérieurement déboucher sur des docu-

ments plus approfondis. Le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont conclu le premier accord en mai, prévoyant la réduction de 27,5 % à 10 % des droits de douane sur les voitures et le reste des importations de produits manufacturés britanniques, ainsi qu'une exemption des droits pour le secteur aérospatial. Londres, qui négocie toujours des exemptions pour l'acier et l'aluminium, a accepté, en contrepartie, d'ouvrir davantage son marché à l'éthanol et au bœuf américains. Le Vietnam s'est entendu au début de juillet avec les Etats-Unis sur une surtaxe de 20 %, et non de 46 % comme initialement programmé, alors que ces derniers constituent son principal marché d'exportation, notamment pour le textile et les chaussures. L'accord prévoit cependant de doubler le taux à 40 % pour les produits conçus ailleurs et qui ne font que transiter par le Vietnam par des méthodes dites de transbordement.

ESPAGNE

Inflation à 2,6 % en aout 2025

Le taux d'inflation en août 2024 était de 2,6% en glissement annuel, selon les données provisoires de l'INE, l'Institut national de la statistique espagnol. Cela représente une légère accélération par rapport à juillet, où il était de 2,3%. Cependant, l'inflation sous-jacente, qui exclut les éléments volatils comme l'énergie et l'alimentation, a légèrement diminué, passant de 6,2%

en juillet à 6,1% en août. L'inflation en Espagne a connu une légère augmentation en août, atteignant 2,6% en glissement annuel, contre 2,3% en juillet.

Inflation sous-jacente

Cette hausse est principalement due à l'augmentation des prix de l'énergie, notamment des carburants.

L'inflation sous-jacente, qui donne une meilleure idée de la tendance de fond de l'inflation, a diminué légèrement, passant de 6,2% en juillet à 6,1% en août, selon l'INE. Malgré cette légère augmentation, l'inflation espagnole reste inférieure à la moyenne de la zone euro, où elle s'établissait à 5,3% en juillet, selon Les Echos. En juin, l'inflation avait fortement ralenti en Espagne, revenant à

1,9%, son plus bas niveau depuis mars 2021, et revenant dans la cible de la BCE (2%). L'inflation en Espagne, comme dans le reste de la zone euro, a été marquée par des fluctuations importantes depuis le début de la guerre en Ukraine, avec des records d'inflation atteints en juillet 2022 (10,8%).

IRAN

Téhéran envisage d'effacer des zéros de sa monnaie nationale

Le retrait américain en 2018 et le rétablissement des sanctions contre Téhéran ont contribué à faire plonger le rial iranien. La commission économique du Parlement iranien a approuvé dimanche un projet de loi visant à supprimer quatre zéros de sa monnaie nationale en constante dépréciation ces dernières années notamment en raison des sanctions internationales, a annoncé un média d'État. «La

réunion d'aujourd'hui de la Commission économique a approuvé le nom rial comme monnaie nationale, ainsi que la suppression de quatre zéros», a annoncé Icana, le site du Parlement, citant le président de la Commission, Shamseddin Hosseini. Le gouverneur de la Banque centrale, Mohammad Reza Farzin, avait constaté en mai que le rial iranien «ne jouit pas d'une image favorable» dans l'économie mon-

diale. Selon le projet de loi, un nouveau rial vaudrait 10.000 rials actuels et serait subdivisé en 100 gherans, une unité comparable au centime, selon Icana. La proposition a été présentée pour la première fois en 2019, avant d'être abandonnée. Elle doit être soumise au vote du Parlement et obtenir l'approbation du Conseil des gardiens, organe chargé de l'examen des lois.

IRLANDE

Croissance soutenue

L'actualité économique irlandaise est marquée par une croissance soutenue, mais aussi par des incertitudes liées aux relations commerciales internationales, notamment avec les États-Unis. L'économie irlandaise affiche une croissance robuste, notamment grâce à un secteur exportateur dynamique et à des investissements importants. Le PIB a connu une forte croissance au premier trimestre 2025, bien

que légèrement revue à la baisse par rapport aux estimations initiales, selon Trading Economics. Le pays maintient un excédent budgétaire, soutenu par une forte hausse de l'impôt sur les sociétés. Les fondamentaux économiques restent solides, avec une position de trésorerie confortable de l'État. Les liens étroits de l'Irlande avec l'économie américaine la rendent vulnérable aux changements de politique, notamment en matière de

commerce et de tarifs douaniers. La faiblesse de la reprise en Europe pourrait également affecter les exportations irlandaises. Les défaillances d'entreprises, bien que ralentissant, pourraient encore augmenter, en particulier dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration. Par ailleurs, le budget 2025 prévoit des dépenses accrues dans des secteurs clés tels que la santé, les infrastructures et le logement. La question de l'Irlande du

Nord ajoute une complexité supplémentaire au paysage économique. L'Irlande continue d'attirer les investissements étrangers directs, grâce à sa main-d'œuvre qualifiée et à son intégration dans le marché unique européen. En résumé, l'Irlande connaît une croissance économique solide, mais doit faire face à des défis extérieurs liés aux relations commerciales avec les États-Unis et à la situation économique en Europe.

CROISSANCE

L'Europe frappée par les droits de douane de Trump

La croissance du PIB de la zone euro n'a atteint que 0,1 % au deuxième trimestre. Après la forte hausse des exportations vers les Etats-Unis sur les trois premiers mois de 2025, l'Europe est confrontée à un contre-coup. Le coup de frein était anticipé, il a bien eu lieu. La croissance de la zone euro ne s'est élevée qu'à 0,1 % au deuxième trimestre alors qu'elle avait atteint 0,6 % sur les trois premiers mois de l'année. Le principal responsable est connu : c'est le protectionnisme de Donald Trump qui a désorganisé l'économie mondiale depuis janvier dernier. Tant que les hausses de droits de douane américains n'étaient que des menaces, l'activité économique s'est bien tenue. Une fois que celles-ci ont été mises à exécution, la descente s'est amorcée. D'où une économie européenne en forme de montagnes russes au premier semestre.

ITALIE

Croissance modérée

L'actualité économique italienne met en lumière une croissance modérée, soutenue principalement par la consommation et un léger rebond de l'investissement. L'emploi continue de croître, mais à un rythme plus lent que la production, tandis que l'inflation reste stable. Le PIB devrait progresser légèrement au cours des prochains trimestres, avec une estimation de croissance de 0,6% pour 2025, soutenue par la consommation. La consommation est un moteur de la croissance, soutenue par un pouvoir d'achat en hausse et des taux d'intérêt en baisse. Un léger rebond de l'investissement contribue à la croissance globale. Tandis que l'emploi continue de croître, mais à un rythme moins soutenu que la production, avec un taux de chômage attendu en baisse. L'inflation des prix à la consommation devrait rester stable, autour de 1,5% en moyenne pour cette année et la suivante. L'incertitude plane sur les négociations commerciales avec les États-Unis et l'évolution des politiques commerciales qui en découlent.

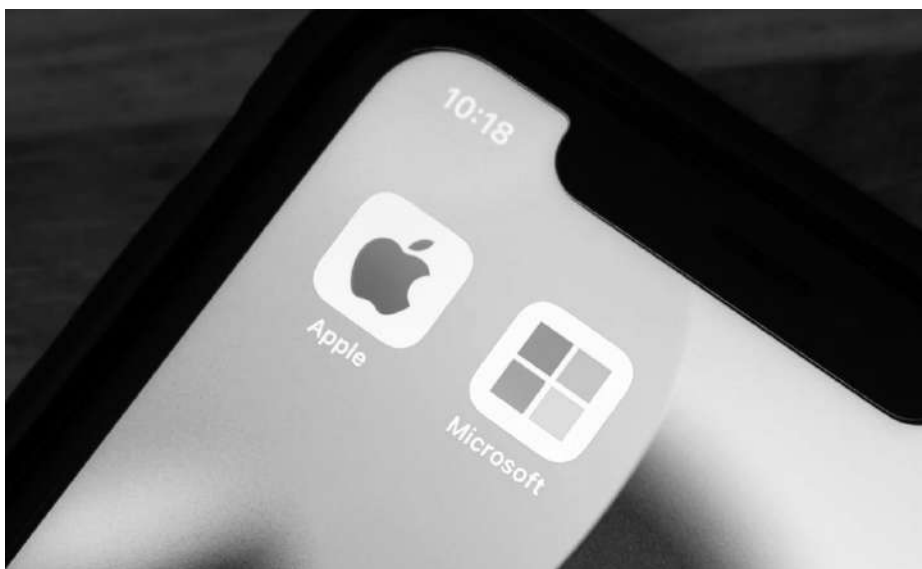
Non, Apple et Microsoft ne connaissent pas la crise

Portées par les performances exceptionnelles de leurs activités respectives, Microsoft et Apple affichent une santé financière florissante. Tandis que l'une dépasse les 4 000 milliards de dollars de capitalisation, l'autre signe un trimestre record.

Avec l'essor de l'intelligence artificielle ces dernières années, l'attention des marchés financiers se concentre davantage sur les géants technologiques. Si l'année 2025 a vu le fabricant de puces NVIDIA prendre une avance considérable sur ses concurrents en matière de capitalisation boursière, d'autres acteurs majeurs comme Microsoft et Apple démontrent une solidité financière robuste. Les deux géants, qui viennent de publier leurs résultats financiers, ont généré des revenus colossaux lors de leur dernier trimestre fiscal.

Microsoft dépasse les 4 000 milliards de dollars et s'envolent vers les sommets boursiers aux côtés de NVIDIA

Le club très fermé des entreprises dont la capitalisation boursière dépasse les 4 000 milliards de dollars accueille désormais un second membre. Le cours de l'action de Microsoft a bondi de plus de 5 % le jeudi suivant la publication de ses résultats, propulsant ainsi la valeur de l'entreprise au-delà de cette barre symbolique. Microsoft rejoint donc le fabricant de puces NVIDIA, qui avait atteint ce seuil pour la première fois plus tôt durant le même mois. Cette ascension s'explique par les solides performances de l'entreprise, avec une croissance de ses revenus de 18 %, soit le



taux d'expansion le plus rapide en plus de trois ans pour Microsoft. Cette dynamique est principalement portée par son activité de cloud computing, Azure. Pour la première fois, la société dirigée par Satya Nadella a communiqué les revenus d'Azure en dollars, annonçant que les ventes générées par Azure et d'autres services cloud ont dépassé les 75 milliards de dollars lors de l'exercice 2025, ce qui représente une augmentation de 34 % par rapport à 2024. Comme souligné par CNBC, ces résultats placent Microsoft et NVIDIA parmi les

principaux bénéficiaires de l'expansion de l'intelligence artificielle, devant Apple dans le classement des capitalisations boursières. En effet, le géant de Cupertino occupe désormais la troisième place du podium avec environ 3 200 milliards de dollars, son action ayant chuté de 17% cette année face aux inquiétudes des investisseurs concernant son retard supposé dans l'IA.

Apple dépasse les attentes et réalise un trimestre record

Malgré cette relative contre-performance boursière, Apple n'a pas dit son dernier mot. La marque à la pomme croquée vient de publier ses résultats pour le troisième trimestre fiscal de l'année 2025, révélant des revenus de 94,04 milliards de dollars, en hausse de 10% par rapport à la même période l'année précédente et dépassant au passage les prévisions de 89,22 milliards de dollars.

Le bénéfice net s'élève à 23,43 milliards de dollars, tandis que le bénéfice par action (BPA) atteint 1,57 dollar. Tim Cook, PDG d'Apple, s'est d'ailleurs félicité pour ces performances, dont les propos nous sont rapportés par le site 9to5Mac : « Aujourd'hui, Apple est fier d'annoncer un record de revenus pour le trimestre de juin avec une croissance à deux chiffres pour l'iPhone, le Mac et les services, et une croissance dans le monde entier, dans tous les segments géographiques ». De son côté, le directeur financier Kevan Parekh a souligné la solidité de l'écosystème Apple : « Nous sommes très satisfaits de nos performances commerciales record pour le trimestre de juin, qui ont généré une croissance du BPA de 12% ». Il conclut enfin en justifiant le succès des produits Apple dans toutes les régions du monde par « des niveaux de satisfaction et de fidélité très élevés ».

Sources : CNBC, 9to5Mac

POUR LES BESOINS DES APPLICATIONS IA Informatica enrichit IDMC

Informatica vient de mettre à jour sa plateforme de gestion de données IDMC. Un effort particulier a été mis sur la gouvernance et la conformité des modèles d'IA, ainsi que l'automatisation du master data management.

Afin d'accompagner la montée en puissance de la GenAI et des agents IA, Informatica actualise sa plateforme IDMC (intelligent data management cloud). Elle comprend plusieurs outils pour intégrer et cataloguer des données provenant de diverses sources tout en appliquant des règles de gouvernance. On retrouve ainsi des services d'extraction, de transformation et de chargement (ETL), d'observabilité des données et du master data management (MDM).

Les dernières mises à jour « aideront les entreprises à maintenir les données à un niveau de qualité et à comprendre leur provenance », indique Krish Vitaldevara, directeur des produits chez Informatica, à InfoWorld.

Il cite par exemple la capacité à nettoyer, tracer et unifier les données entre les silos comme un élément essentiel pour les sociétés qui cherchent à diffuser la GenAI et les agents IA, « car la précision de leurs réponses dépend de la qualité des données sous-jacentes ». Les récentes fonctionnalités sont conçues pour automatiser une grande partie du travail en amont nécessaire à la préparation des données pour les charges de travail liées à l'IA, « élargissant ainsi la stratégie globale de l'entreprise qui consiste à se positionner comme

une couche fondamentale pour la préparation à l'IA », a déclaré M. Vitaldevara.

Un moteur de correspondance granulaire et auditable

Dans le cadre du MDM, Informatica a lancé plusieurs éléments. Le premier est Claire Match Analysys and Explainability, un outil basé sur son chatbot qui donne des scores de contribution au niveau des champs. « Il indique précisément pourquoi les enregistrements des données de référence ont été mise en correspondance ou conservés séparément, en enregistrant les preuves pour les pistes d'audit », observe Devin Pratt, directeur de recherche chez IDC. Il ajoute, « pour les applications d'IA générative, cette transparence offre aux équipes la capacité de vérifier que les LLM font référence à des « golden records » légitimement fusionnés plutôt qu'à des doublons, ce qui réduit les risques d'hallucination et les problèmes de conformité ». Dotée de capacités de réglages en libre-service, la fonctionnalité donne aux utilisateurs la possibilité d'ajuster les seuils de correspondance et de réentraîner les modèles supervisés sans intervention du service informatique, a déclaré Informatica dans un communiqué. Ces moyens d'auto-réglage accéléreront les boucles de rétroaction pour les applications basées sur l'IA, souligne Devin Pratt. L'analyste constate que si des offres concurrentes telles que SAP MDG et Stibo STEP, fournissent une correspondance assistée par le ML avec des tableaux de bord, elles ne

disposent pas des capacités d'explicabilité granulaire au niveau des champs et de réglage self-service de Claire. De même, « Talend et IBM InfoSphere proposent des moteurs de correspondance, mais ils s'appuient davantage sur une gestion technique avec des explications limitées basées sur l'interface utilisateur, ce qui place Informatica en tête en matière de transparence basée sur l'IA » poursuit-il.

Un orchestrateur et un scanner de catalogue

Parmi les autres fonctionnalités, Informatica présente un orchestrateur capable d'automatiser l'enrichissement et la validation des enregistrements pour améliorer la gestion des données. Michael Ni, analyste principal chez Constellation Research, estime que cette capacité se distingue des offres similaires, car elle fonctionne dans les services du fournisseur, mais également dans des sources de données tierces y compris des LLM en temps réels. « Les concurrents tels que les plugins d'enrichissement de Stibo ou le séquençage de règles d'Ataccama nécessitent davantage de script », relève Devin Pratt. Le spécialiste du data management a par ailleurs ajouté un scanner de catalogue de données pour le MDM afin d'automatiser le suivi de la conformité des données. Il collecte les métadonnées MDM, cartographie la traçabilité au niveau des enregistrements et s'intègre à la solution Cloud Data Governance and Catalog (CDGC) d'Informatica au sein d'IDMC pour le suivi de la

conformité. « Les entreprises peuvent utiliser cette fonctionnalité pour les audits réglementaires et la découverte de fonctionnalités d'IA » indique l'analyste d'IDC.

Une gouvernance renforcée

Afin d'offrir plus de visibilité et de contrôle sur les données utilisées dans les charges de travail IA, Informatica a ajouté un catalogue de gouvernance IA, une API et une fonctionnalité de découverte du lignage des données basée sur l'IA. Le premier outil « suit les modèles propriétaires Claire, les pipelines d'apprentissage automatique des clients (TensorFlow, PyTorch, Spark ML), les LLM tiers et les dérivés affinis pour garantir un déploiement responsable et conforme dans toute l'entreprise avec une visibilité centralisée », analyse Denvin Pratt. Parmi les autres avantages, il cite la notation automatisée des risques par rapport à l'IA Act européens et aux directives du NIST, la génération de fiches modèles et des cadres pour les politiques de gestion du cycle de vie. L'API quant à elle accélère le nettoyage des données, car elle combine les contrôles de qualité des données en temps réel d'IDMC qui peuvent servir comme points d'entrée des données. « Cette approche garantit que seules les données conformes sont utilisées dans les opérations ou les systèmes d'IA, ce qui réduit les mesures correctives en aval et renforce la confiance dans les analyses. L'API rend ces vérifications réactives et automatisées, ce

qui est idéal pour les architectures cloud modernes », a déclaré Robert Kramer, analyste principal chez Moor Insights and Strategy.

IDMC supporte les serveurs MCP

Dans le lot de mises à jour, Informatica annonce la prise en charge des serveurs MCP (model context platform) par IDMC. « Les clients peuvent désormais créer et gérer leurs serveurs MCP pour se connecter à n'importe quel actif sur la plateforme cloud d'Informatica (tel que MDM) géré sur Cloud Application Integration », a déclaré la société dans un communiqué. Selon Michael Ni, de Constellation Research, le support du MCP devient une exigence incontournable pour les fournisseurs de gestion de données, car les entreprises ont besoin d'un moyen fiable pour exposer des actifs de données fiables aux agents IA.

« En intégrant les données régies, en particulier les données de référence, dans le MCP, les systèmes IA peuvent découvrir et interagir avec le contexte métier faisant autorité en temps réel, ce qui améliore leur précision et leur fiabilité » explique l'analyste.

Les fournisseurs MDM traditionnels, tels que Stibo et Talend, ne se sont pas encore engagés publiquement à prendre en charge MCP. Parmi les autres mises à jour de la plateforme IDMC, citons la prise en charge de connecteurs supplémentaires d'IA générative pour l'intégration d'applications et la disponibilité de Claire Copilot pour l'intégration des données.

POUR SILLONNER DANS LE CONFORT DE BELLES CONTRÉES !

Un nouveau profilé étroit sur Ford Transit avec lits jumeaux

Dans le catalogue Bavaria, les modèles profilés étroits tiennent une place à part. Ils sont peu nombreux et tous sur Ford Transit. Le nouveau Qwest Q690GJ ne déroge pas à la règle. Avec sa face avant de baroudeur, ses deux lits jumeaux et ses banquettes face-face, il a du caractère. Et tout du nid douillet pour deux !

Soyons honnêtes, ce nouveau Bavaria Qwest Q690GJ sort du lot. Sa cabine et sa face avant, très sombres, tranchent avec le reste de la carrosserie très claire. Côté coup de cœur, ça passe ou ça casse. Cette rupture est d'autant plus marquée qu'en finition Trail, comme ici, la calandre est noire mate. Si l'on ajoute à cela des jantes en alu noires, le look dégage un esprit « sportif » assez original. Côté dimensions extérieures, avec ses 6,99 m de long, il fait montre d'équilibre. Ni compact, ni gigantesque, ce profilé est entre les deux. Notez qu'il n'affiche que 2,20 m de largeur contre 2,30 m en moyenne pour un profilé classique. D'où le concept de profilé étroit. Dix centimètres de moins, c'est de la mobilité améliorée et plus de facilité pour se garer ou circuler sur les petites routes. Autre différence de caractère avec le porteur : en l'occurrence, il s'agit d'un Ford Transit en version 165 ch et boîte auto, une bonne base de départ.

Une dînette conviviale

Les camping-caristes aiment « recevoir », notamment à l'heure de l'apéro. Il suffit de se rendre sur une aire dédiée ou dans un camping pour le constater. Ce modèle intègre cette notion de convivialité chère aux utilisateurs. Ainsi, si le Bavaria Qwest Q690GJ ne présente que deux places nuit de série, en revanche, la dînette avant très généreuse est un modèle de confort. Avec sa table au grand plateau, ses deux banquettes (deux places chacune) face-face, elle fait plutôt bien le job. Et plus encore, si l'on fait pivoter les deux sièges avant. Cet espace de vie est par ailleurs agréable avec ses deux baies latérales et son « Skyview » en cabine. La lumière naturelle entre largement et c'est fort agréable.

Un bloc-cuisine dans les standards

Les utilisateurs d'un intégral ou d'un camping-car profilé comme celui-ci n'ont pas peur de se lancer dans des recettes de cuisine élaborées. Les blocs-cuisine plutôt spacieux s'y prêtent généralement. Celui-ci est tout à fait correct sans être immense pour autant. On peut compter sur un réchaud deux feux et plusieurs rangements bas, dont deux tiroirs, dont l'un pour les couverts. On pourra utiliser également un



placard de pavillon et deux petits emplacements fixés en hauteur pour les épices. Une séparation lumineuse et arrondie permet de bien isoler le bloc-cuisine de l'une des banquettes de la dînette. C'est très réussi. Un réfrigérateur de 152 litres est à disposition dans le prolongement du bloc-cuisine. Il est de très bonne contenance, surtout pour deux, et c'est un bon point.

Cabinet de toilette modulable

Il n'est pas rare que, dans des véhicules de ce gabarit-là, on ait à sa disposition une cabine de douche indépendante. Ce n'est pas l'option prise par le bureau d'études Pilote. En revanche, le cabinet de toilette est parfaitement modulable avec une position lavabo/WC fixes et une autre consacrée à la douche. Pour passer de l'une à l'autre, il suffit de faire pivoter la paroi à laquelle est rattachée la vasque. En agissant ainsi, on obtient une douche quasi indépendante. Bien joué ! Surtout qu'avec 100 litres d'eau propre, on a de quoi tenir deux jours à deux.

Lits jumeaux à l'arrière et rangements

Ici, pas de lit central arrière ou de couchage transversal. On peut tabler sur deux lits jumeaux (80 x 200 cm et 80 x 192 cm) convertibles en lit double (170 cm de large). Ce type de couchage a de plus en plus d'adeptes. On y accède par une petite échelle, comme c'est souvent le cas. Le couchage surplombe des espaces de rangement, dont une penderie, bien utiles. Un autre meuble penderie jouxte par ailleurs le cabinet de toilette. Deux baies à projection et un lanterneau apportent lumière et courant d'air. On pourra se servir par ailleurs d'une immense soute traversante accessible de l'extérieur, de plus de 2 800 litres de capacité.

Le grand confort pour deux

Le Bavaria Qwest Q690GJ, disponible à partir de 72 400 €, est clairement conçu pour les couples soucieux de leur confort... sans pour autant vouloir rouler dans un véhicule de plus de 7 mètres. Original à l'extérieur, chaleureux à l'intérieur, il dévoile des espaces de vie bien équilibrés.

Comprendre pourquoi les marques américaines ne se vendent pas en Europe

Donald Trump se plaint que son industrie automobile s'exporte mal à l'étranger en dehors de Tesla. Mais le Président américain oublie aussi que ses constructeurs n'ont jamais su s'adapter aux attentes locales, préférant rester sur leurs acquis. A l'exception de Ford, qui possède une vraie entité européenne avec une usine en Allemagne. L'un des grands arguments de Donald Trump pour augmenter les droits de douane sur les véhicules importés aux Etats-Unis, c'était que l'Europe et l'Asie n'achètent pas de voitures américaines. Pour lui, c'est une barrière à part entière qui doit être compensée : puisque les Européens ne veulent pas des constructeurs américains, les Américains barreront la route aux voitures européennes. Une politique qui produit déjà ses effets puisque

le groupe Volkswagen avec Porsche, notamment, subissent la guerre politique et commerciale à laquelle se livrent américains et chinois. Pour autant, les échecs cumulés des marques américaines chez nous ou en Asie (Buick avait plus ou moins bien marché en Chine avant de couler) s'expliquent très facilement par les chiffres. Les Américains ont des habitudes d'achats ou de consommation assez uniques, y compris en matière d'automobile. Et elles sont à l'opposé de ce qu'un Européen peut attendre : un véhicule en général compact ou moyennement dimensionné, sans trop de puissance et qui échappera à toute forte surtaxe à l'immatriculation. En l'occurrence, le genre de véhicule qui ne remplit pas les catalogues de Chrysler, Chevrolet, Dodge ou Ford USA

même si ce dernier pourrait faire exception. La stratégie de Donald Trump à taxer à tout va les automobiles entrant sur le sol américain est risquée : en 2024, 39 % des voitures neuves vendues aux Etats-Unis étaient importées. Augmenter leurs taxes de 25 % pourrait donc faire de sacrés dégâts. Mais le déséquilibre entre les échanges européens et américains agace Donald Trump : 821 000 voitures produites en Europe ont été vendues outre-Atlantique l'an dernier. A l'inverse, à peine 188 000 véhicules produits aux Etats-Unis ont été vendus en Europe. C'est un ratio de 8 pour 1. Et une bonne partie de ces 188 000 voitures vendues chez nous sont en fait des voitures de marques... européennes. BMW, par exemple, produit des voitures aux USA qui sont ensuite immatriculées chez

nous. Alors où sont les marques américaines ? Jeep et Ford s'en sortent honorablement chez nous mais la vraie voiture américaine ne rencontre pas le succès. Le tableau qui suit résume formidablement la distorsion d'achats des Américains et Européens. Et tant que les premiers n'auront pas compris que les seconds n'achètent pas (ou plus) de modèles trop gros, majoritairement es-

sence et gourmands, ils pourront peut-être retenter leur chance, même si l'Européen reste très attaché à l'image de marque et à ses habitudes. Seule exception à cela : Tesla avec son Model Y qui a percé chez nous, et Toyota qui atteint environ 7 % de parts de marché en Europe. Mais là encore, avec des produits très adaptés au marché.

Europe	Ventes 2024	Etats-Unis
135 000	SUV de plus de 5 mètres	1,94 million
5,49 millions	Ventes totales de SUV	9,1 millions
2,4 %	% de gros modèles chez les SUV	21 %
1,3 %	% des gros SUV dans le marché total	12 %

Mots fléchés

Situation				On peut l'avoir derrière la tête		Anéantit		Acteur américain (Sean) Attacha		Ennuyeuse		Exister	
Prodigieusement		Remboursé											
Matière minérale		Possédassent		Racine comestible		Département français				Tantale		Pays d'Asie	
						Échassier proche de la cigogne							
						Frustes							
Pour le petit rat					Taillés		École située à Strasbourg	Il a son passage	Recueil d'anecdotes				Brasses
Explo-rèrent									Nombre				
										Style			
Restes			Se poser sur un astre lumineux							Agence spatiale européenne			
Unique													
			Hollandais								De forme ovale	Oeuf de pou	
Département français	Stratus ou cumulus						Par			Mot de passe			
	Décoration						Moyen de locomotion rapide			Candide			
			Qui a trait à un de nos sens										
			Monnaie romaine										
Assemblée		Qualité d'une huile				Femelle du singe							Espèce d'un arbre
		Courroux				Service imprenable							
				Service commercial				Intermé-diaire	Abri du lièvre				
				Volcan sicilien					Affluent du Danube				
Relatif à la Haute-Ecosse					Adepte de reggae		Entre chauds et froids						
Exprimer													
							Naturel					L'après-midi au spectacle	
							Blazers						
Salir		Tante de Bambi				Provenu					Précède l'avocat		
		Attributs du cocu				Nom d'un prison française					Article défini		
										Course avant le saut			
Trouble anxieux				Petit récipient						Pour écouter			
				Chanteur français (Boris)						Affluent du Rhin			
Groupie	Souhaitant							En ce lieu	Continent				
	Équidé								Le plancher des vaches				
			Six romain		Regarda de haut						Pour attirer l'attention		Règle pour dessinateur
Fleuve russe					Calmar								
Économise													
						Terre d'argile				Grande ouverte			

PÉTROLE

Légère baisse du Brent à 68,87 dollars

Le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en octobre, reculait de 1,15% à 68,87 dollars lundi, tandis que son équivalent américain, le West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en septembre, cédait 1,22% à 66,51 dollars. Les analystes évoquent un rééquilibrage du marché en prévision d'une offre plus soutenue au quatrième trimestre, à la faveur de la hausse de production annoncée dimanche par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (Opep+). Les membres de l'OPEP+ ont annoncé une hausse de leur production de 547.000 barils par jour en septembre 2025.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco



Mardi 5 août 2025 <http://www.lesenjeuxeco.dz>

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Six morts et 251 blessés ces dernières 24 heures

Six (6) personnes sont décédées et 251 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique lundi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'El Maghaier avec un (01) décès et 39 blessés, suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs, sur la RN N 46, dans la commune d'Oum Thiour, précise la même source. Le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a, par ailleurs, effectué 947 interventions pour le sauvetage de 640 personnes d'une mort certaine, dont 270 ont été prises en charge sur place et 36 autres évacuées vers les structures sanitaires locales, ajoute le communiqué, déplorant, toutefois, un (01) cas de noyade en mer, enregistré dans la wilaya d'Ain Té-mouchent. Durant la même période, les unités de la Protection civile sont également intervenues pour l'extinction de 4 incendies urbains et divers dans les wilayas de Mostaganem, M'Sila, et Boumerdés. Dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, il a été procédé à l'extinction de 15 incendies dans plusieurs wilayas.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ANP

Le président de la République préside une cérémonie à Alger

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi après midi au Cercle national de l'Armée à Beni Messous (Alger), la cérémonie de célébration de la Journée nationale de l'Armée nationale populaire (ANP), coïncidant avec le 4 août de chaque année. A cette occasion, le Président de la République a présidé une cérémonie en l'honneur des retraités de l'Armée nationale populaire (ANP), issus de l'Armée de libération nationale (ALN), des familles de martyrs du devoir national, ainsi que des grands invalides et blessés dans le cadre de la lutte antiterroriste. Auparavant, le président de la République a été accueilli, à son arrivée au Cercle national de l'Armée, par le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha. Le Président de la République a passé en revue une formation de l'ANP qui lui a rendu les honneurs, avant de saluer des officiers supérieurs de l'ANP. La célébration de cette Journée se tient sous le slogan "L'ANP, fidèle héritière et bouclier solide".

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

L'ANPDP informe l'ensemble des acteurs des amendements apportés à la loi

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) a informé, dimanche dans un communiqué, l'ensemble des acteurs concernés par le traitement des données personnelles des individus dans le cadre de la prestation de services, ainsi que les personnes physiques exerçant une activité professionnelle ou commerciale impliquant le traitement des données à caractère personnel, des principaux amendements apportés à la loi. "L'ANPDP informe l'ensemble des acteurs concernés par le traitement des données personnelles des individus dans le cadre de la prestation de services par les administrations et établissements publics, les personnes morales privées (entreprises, organisations, associations), ainsi que les personnes physiques exerçant une activité professionnelle ou commerciale impliquant le traitement de données à caractère personnel, des principaux amendements apportés à la loi 18-07 du 10 juin 2018 relative à la protection des personnes physiques en matière de protection des données à caractère personnel, modifiée et

complétée par la loi 25-11 du 24 juillet 2025", précise la même source. Concernant la désignation du "représentant habilité" du responsable du traitement, un nouveau poste intitulé "Délégué à la protection des données à caractère personnel (DPO)" a été créé, dont les principales missions sont définies à l'article 41 bis de la loi, ajoute la même source. Dans ce contexte, l'Autorité nationale rappelle l'obligation de se conformer aux dispositions de l'article susmentionné, lequel oblige le responsable du traitement à "designer un Délégué à la protection des données à caractère personnel", "choisi en fonction de ses qualités professionnelles, notamment ses connaissances spécialisées du droit et des pratiques relatives à la protection des données à caractère personnel", et à communiquer à l'Autorité nationale les informations permettant de contacter le délégué désigné (nom complet, coordonnées, organisme auquel il appartient ...etc). "Outre l'obligation de tenir un registre comprenant un inventaire actualisé des violations relatives aux données personnelles tel que stipulé dans l'ar-

ticle 43 de la loi, les deux nouveaux articles 41 bis 2 et 41 bis 3 disposent que le responsable du traitement ainsi que le sous-traitant tiennent "un registre des activités de traitement" sous format électronique ou papier, ainsi qu'un "carnet automatisé de traitement des données à caractère personnel. Ces registres sont mis, sur sa demande, à la disposition de l'ANPDP", a indiqué la même source. Cet amendement prévoit "de nouvelles obligations pour les autorités compétentes procédant au traitement des données à caractère personnel aux fins de prévention et de détection des crimes, d'enquêtes, de poursuites pénales et d'exécution des peines". L'article 27 bis stipule que l'ANPDP est dotée de pôles régionaux chargés du contrôle et de l'audit auprès des institutions publiques et privées traitant des données à caractère personnel". "Le non-respect de cette obligation constitue une violation de la loi et expose le responsable du traitement à des mesures de contrôle et des mises en demeure prises conformément aux prérogatives conférées à l'ANPDP", selon la même source.

GHANA

Hausse de plus de 60% du prix à la production du cacao

Le Ghana a augmenté lundi de 62,58 % le prix du cacao à la production pour soutenir ses agriculteurs en prévision de la campagne 2025-2026, une mesure qui devrait exercer une pression sur les autres principaux pays producteurs de cacao, comme la Côte d'Ivoire. Cette hausse pourrait davantage augmenter les coûts mon-

diaux du cacao, à un moment où les chaînes d'approvisionnement se resserrent en raison des chocs climatiques et du vieillissement des exploitations agricoles. Le ministre des Finances, Cassiel Ato Forson a indiqué lors d'une conférence de presse à Accra que le prix payé aux producteurs passerait de 3 100 dollars (près de

2678 euros) à 5 040 dollars (4 353 euros) la tonne. «Le planteur de cacao reste un pilier essentiel de notre économie, et ce gouvernement est déterminé à faire en sorte qu'il bénéficie pleinement des gains réalisés», a-t-il déclaré. Deuxième producteur mondial derrière la Côte d'Ivoire, le Ghana fixe traditionnellement son prix avant son voisin.

INDONÉSIE

Deux nouvelles éruptions du volcan Semeru, les cendres s'élèvent à 4,5 km

Le volcan Semeru, situé dans la province de Java oriental au centre de l'Indonésie, a connu deux nouvelles éruptions, selon l'agence Antara citant un poste d'observation. Les cendres volcaniques ont atteint une altitude de 800 mètres au-

dessus du cratère, soit 4.476 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le panache se déplace vers le sud-ouest avec une forte intensité. Le Centre indonésien de volcanologie et d'atténuation des risques géologiques a recommandé aux habitants de la région de

rester vigilants et de ne pas s'approcher du cratère dans un rayon de 3 km en raison des risques d'éjection de pierres incandescentes. Avec une altitude de 3.676 mètres, le Semeru est le quatrième plus haut volcan d'Indonésie et le point culminant de l'île

de Java. L'archipel indonésien, le plus grand au monde avec 18.000 îles, est situé sur la ceinture de feu du Pacifique, ce qui le rend particulièrement sujet à une forte activité sismique. L'Indonésie compte plus de 500 volcans, dont environ 130 sont actifs.

M'SILA

Une centrale électrique mobile de 60/30 kV mise en service dans la commune de M'sif

Une centrale électrique mobile d'une puissance de 60/30 kilovolts (kV) vient d'être mise en service dans la commune de M'sif (M'sila), afin d'améliorer la fourniture d'énergie électrique, a indiqué, lundi, le responsable de communication de la direction de la distribution de l'électricité et du gaz, Adel Neggaz. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cet équipement d'un coût de 300 millions de di-

nars est alimenté à partir d'une ligne électrique de 60 kV provenant du transformateur central de 220/60 kV situé dans la commune d'El Hamel. Cette centrale mobile permettra le renforcement du réseau électrique et sécurisera la fourniture d'électricité dans les communes de M'sif et de Maarif, a-t-il ajouté. M. Neggaz a également indiqué que cet équipement énergétique est doté d'équipements spéciaux pour les lancements de lignes de

haute tension (HT) de 60 kV et de moyenne tension (MT) pour une capacité de production "allant jusqu'à 20 mégavolts ampères (MVA)". Cette nouvelle centrale contribuera à éliminer les perturbations enregistrées ces dernières années dans la région en matière de fourniture d'électricité, et permettra de sécuriser l'approvisionnement en électricité de nombreuses exploitations agricoles et les projets d'industrie alimentaire.